



**ÉVALUATION DU PROJET D'APPUI À L'AMÉLIORATION DE
LA CONFIANCE ENTRE L'ADMINISTRATION, LES FORCES DE
DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ (FDS) ET LES POPULATIONS
DANS LE NORD ET LE SAHEL DU BURKINA FASO**

Tables des matières

1	RÉSUMÉ ANALYTIQUE	4
2	LISTE DES ACRONYMES	13
3	INTRODUCTION	14
4	CONTEXTE ET OBJECTIF DE L'ÉVALUATION	15
4.1	Contexte.....	15
4.2	Objectifs et résultats escomptés du projet Confiance.....	16
4.3	Analyse causale et évidences ayant motivé la conception du projet.....	17
4.4	Positionnement de l'OIM et du PNUD théorie du changement.....	17
4.5	Théorie du changement.....	18
4.6	Objectif général de l'évaluation.....	18
4.7	Objectifs spécifiques.....	18
5	CADRE ET MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION	19
5.1	Sources et collecte des données.....	19
5.1.1	Recherche documentaire.....	19
5.1.2	Collecte de données/informations auprès des parties prenantes au projet.....	19
5.1.3	Échantillon globale des personnes ayant participé à l'exercice d'évaluation.....	21
5.2	Limites et stratégies d'atténuation proposées.....	21
6	RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION	22
6.1	Portée de l'évaluation.....	22
6.2	Critères et questions de l'évaluation.....	22
6.3	Analyse de la pertinence du projet.....	22
6.3.1	Pertinence par rapport aux besoins des bénéficiaires.....	22
6.3.2	Pertinence par rapport aux priorités nationale du pays.....	24
6.3.3	Pertinence sous l'angle de l'approche basée sur les droits humains.....	24
6.3.4	Pertinence par rapport à l'UNDAF.....	25
6.3.5	Pertinence par rapport aux engagements programmatiques des trois agences.....	25
6.4	Analyse de la cohérence du projet.....	25
6.4.1	Cohérence interne.....	25
6.4.2	Cohérence externe.....	26
6.5	Analyse de l'efficacité dans la mise en œuvre du projet.....	27
6.5.1	Niveau de réalisation du Résultat stratégique 1.....	27
6.5.1.1	Rappel des hypothèses de réalisation.....	27
6.5.1.2	Niveau de réalisation du Résultat 1.....	27
6.5.2	Conclusion sur la réalisation du Résultat 1.....	34
6.6	Niveau de réalisation du Résultat 2.....	37
6.6.1	Rappel des hypothèses de réalisation.....	37
6.6.2	Évaluation du niveau de réalisation du Résultat 2.....	37
6.6.2.1	Analyse du niveau de réalisation des produits.....	37
6.6.2.2	Niveau de réalisation du Produit 2.1.....	39
6.6.2.3	Niveau de réalisation du Produit 2.2.....	39
6.6.2.4	De la réalisation du Produit 2.2 :.....	40
6.6.3	Conclusion sur la réalisation du Résultat 2.....	40
6.6.4	Conclusion sur la réalisation des Résultats stratégiques du projet.....	41

6.6.5 Taux d'efficacité du projet.....	41
6.7 La durabilité du projet	41
6.7.1.1 Durabilité	41
6.7.1.1.1 Éléments de durabilité.....	41
6.7.1.1.2 Principale cause du risque de durabilité	42
6.7.1.1.3 Quelques approches non favorables à la durabilité dans la mise en œuvre....	42
6.7.1.1.4 Autres éléments influents de durabilité	43
6.7.1.1.5 Des chances de durabilité du fait de l'approche participative	43
6.7.2 Effets catalytiques du projet	44
6.7.2.1 Effets catalytiques potentiels	44
6.7.2.2 Effet catalytique relevé sur le terrain	44
6.8 L'efficacité ou l'utilisation des ressources.....	44
6.8.1.1 Évaluation du taux d'efficacité	44
6.8.1.2 L'optimalité du couple (efficacité, efficacité)	45
6.9 Impact du projet	45
6.9.1 La contribution à l'amélioration de la cohésion sociale	45
6.9.2 La disponibilité d'une « armée d'amazones » de la cohésion et de la paix sociale	46
7 CONCLUSION, LEÇONS APPRISSES ET RECOMMANDATIONS.....	47
7.1 Conclusion générale	47
7.2 Bonnes pratiques et leçons apprises à capitaliser	47
7.3 Recommandations	48

1 RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Contexte et objectif de l'évaluation

L'évaluation du Projet d'Appui à l'amélioration de la confiance entre l'Administration, les Forces de défense et de sécurité (FDS) et les populations dans le Nord et le Sahel du Burkina Faso, communément désigné le projet « Confiance » a été réalisée du 29 Juillet au 25 Août 2021. Le projet, lancée le 6 mars 2019 par l'OIM et le PNUD, sur financement du PBF s'est achevé le 31 Mai 2021 après une phase d'extension de trois mois. L'objectif du projet Confiance est de mener des actions devant concourir au raffermissement de la confiance et des liens entre les Populations, l'Administration et les FDS dans un environnement de respect des droits humains. Deux résultats stratégiques déclinés en quatre produits sont définis pour concourir à l'atteinte de cet objectif. Le Résultat 1 est « La confiance entre les populations et les forces de défense et de sécurité est améliorée ». Le **Résultat 2** est « La confiance entre l'administration et les populations est renforcée ».

Faut-il le rappeler, le contexte d'élaboration du projet (2017-2018) était marqué par une crise sécuritaire aigue au Burkina Faso. L'extrémisme violent et la radicalisation avaient progressivement créé l'insécurité et l'instabilité dans les Régions du Nord et du Sahel. Les attaques violentes contre la population civile et les institutions d'État se sont multipliées. Face à cette situation d'insécurité à laquelle les Forces de défense et de Sécurité (FDS) n'étaient pas bien préparées, celles-ci se sont retrouvées à devoir gérer de nombreux défis et contraintes sur le terrain. Il fallait par exemple « être partout dans la zone » pour protéger les populations civiles et composer avec la difficulté d'identification des personnes interpellées dans une zone où une importante partie de la population ne disposait d'aucun document d'identité. Ce contexte a pu entraîner des abus et violations des droits humains. Il s'en est suivi une crise de confiance des populations à l'endroit des FDS. Cette crise était d'autant plus profonde qu'aux yeux des certaines populations, les FDS « arrivaient toujours après les attaques et s'en prenaient aux civils ». Le projet Confiance a été initié pour précisément contribuer à l'amélioration de cette confiance et à l'établissement d'un climat de collaboration nécessaire entre les deux parties pour rétablir la sécurité et la paix sociale dans les deux régions. L'évaluation finale a donc pour objectif de mesurer les résultats du projet. Autrement dit, il s'est agi de recueillir des données et informations auprès des parties prenantes aux fins d'apprécier le niveau de réalisation des deux résultats stratégiques ci-dessus et, au final, d'analyser la performance et la contribution du projet Confiance à l'amélioration de la paix dans les Régions du Nord et du Sahel.

Approche méthodologique de l'évaluation

L'évaluation, de type participatif a été exécutée avec une approche essentiellement qualitative. En plus de la revue documentaire et des entretiens avec les cadres du projet, de l'OIM et du PNUD, l'évaluation a été exécutée au moyen d'une enquête rapide auprès des bénéficiaires (population civile, FDS et administration) réalisée dans huit (8) des quinze (15) communes couvertes. Au total, 254 personnes ont participé aux interviews individuelles basées sur un questionnaire élaboré à cet effet, aux discussions de groupes (Focus Group), et autres entretiens organisés pour la collecte de données. Évidemment, du fait du contexte sécuritaire toujours aussi volatile, le niveau de participation des FDS (préoccupées par les opérations de terrain) escompté n'a pu être réalisé. Toutefois, la participation globale des bénéficiaires, y compris des zones classées « rouges » pour des raisons de sécurité, a été satisfaisante. L'analyse des données ainsi collectées a permis d'évaluer le niveau de réalisation des résultats escomptés, d'apprécier les modalités de mise en œuvre (approches, financement, partenariats, etc.), de tirer les enseignements qui pourraient être capitalisés et de formuler des recommandations.

Résultats de l'évaluation

Pertinence du projet

Pertinence par rapport aux besoins des bénéficiaires

Le projet Confiance a répondu à de réels besoins des trois catégories de bénéficiaires qui sont les populations civiles, les FDS et l'administration d'État. En effet, les activités du projet ont été identifiées sur la base d'une analyse des facteurs de risque et de fragilité réalisée peu avant son élaboration qui avait permis d'identifier un certain nombre de besoins dans le contexte d'insécurité nouveau que vivait le Burkina Faso en 2018, notamment :

- Le besoin d'espace de dialogue et de cadre de collaboration entre les FDS et les populations civiles. Les populations, les administrations déconcentrées et décentralisées et les FDS avaient besoins d'opportunités de contact et d'échanges entre elles.
- Le besoin de remédier à la méconnaissance des populations du rôle et responsabilités des FDS ;
- Le besoin de renforcement de l'éducation citoyenne au niveau des populations
- Le besoin de remédier à certains comportements des FDS par le renforcement de leur connaissance dans le domaine des droits humains et du genre ;
- Le besoin de rapprochement FDS-Population-Administration au niveau local. Les trois parties vivaient en semble en se regardant en chien de faïence ;

- Le besoin d'identifier toutes les personnes dans un contexte sécuritaire tendu. Sans pièce d'identification, il était très compliqué pour les FDS, de savoir « qui est qui »
- Le besoin de justice : il était urgent de juger les nombreux prévenus, surtout les femmes et les jeunes longtemps en détention préventive dans des localités où, par endroits, les institutions judiciaires avaient quitté du fait de l'insécurité ;
- Le besoin de renforcement de la gouvernance locale avec notamment la mise en place et la fonctionnalité des cadres de concertation au niveau local, la promotion de la culture de redevabilité, de reddition des comptes et de participation des populations à la base dans la gestion du développement local.

- **Pertinence par rapport aux priorités nationale du pays**

À l'élaboration du projet, le Burkina Faso était à la recherche de solutions structurantes à la crise sécuritaire que vit le pays depuis un certain temps, comme en atteste la mise en place d'un important programme spécifiquement dédié à cette problématique en atteste : le PUS-BF. Un des quatre objectifs spécifiques de ce programme est centré sur la prise en charge des défis sécuritaires. Or, un de ces défis sécuritaires est justement la **crise de confiance** entre les populations locales d'une part et les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) et l'administration d'autre part.

- **Pertinence sous l'angle de l'approche basée sur les droits humains**

Le projet Confiance place l'approche relative aux droits humains au centre de ses interventions et en fait une clé indispensable à l'atteinte des objectifs qu'il s'est fixés. La théorie du changement élaborée par l'OIM, le PNUD et le PBF à l'entame, est que les populations des régions du Nord et du Sahel auront une confiance renforcée et une meilleure opinion de l'Administration et des FDS si les institutions en charge de la sécurité sont efficaces et respectueuses des droits humains et du genre dans le cadre de leur travail et si des actions de dialogue entre civiles et militaires sont initiées et mises en œuvre.

- **Pertinence par rapport à l'UNDAF**

Le contexte d'élaboration du projet Confiance (2019) a été marqué par la signature d'un nouveau Cadre de coopération 2018-2020 (UNDAF) entre le gouvernement et le Système des Nations Unies (SNU) en avril 2018. L'UNDAF 2018-2020 qui constitue le référentiel central des interventions des agences des Nations Unies dans le pays, indiquait la volonté du SNU de contribuer au rétablissement de la paix et de la sécurité, en s'attaquant aux facteurs d'instabilité. La crise de confiance entre les FDS et la population constitue un de ces facteurs d'instabilité.

- **Pertinence par rapport aux engagements programmatiques des trois agences partenaires**

Le PNUD a inscrit l'amélioration de l'efficacité des institutions nationales dans son document de Programme de Pays 2018-2020. Mieux, trois produits figurant dans ce document sont repris dans le cadre de résultats du projet Confiance notamment le (i) renforcement des capacités opérationnelles des services de justice, (ii) le renforcement des capacités techniques et l'équipement des acteurs du secteur de la sécurité et (iii) la mise en place de cadres de dialogues inclusifs, de structures et mécanismes de prévention et de gestion pacifique des conflits et de contrôle citoyen, intégrant les femmes et les jeunes. De son côté, l'OIM dans le cadre de son mandat, travaille à faciliter la recherche de solutions pratiques aux problèmes de migration. Dans ce cadre, outre la gestion proprement dite des flux migrations, l'organisation travaille à les prévenir en s'attaquant à leurs causes. La crise sécuritaire dans le Nord et le Sahel comporte justement un risque majeur de migration, comme le prouve aujourd'hui la situation des personnes déplacées. Quant au PBF, son action prioritaire dans le pays est focalisée sur (i) la réforme du Secteur de la Sécurité, (ii) l'État de droit, (iii) le Renforcement des capacités nationales de l'État et (iv) le prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale.

La cohérence du projet

- **Cohérence interne**

Le PNUD est engagé au Burkina Faso dans le renforcement de la gouvernance en particulier le renforcement des capacités nationales d'anticipation, de planification et de programmation des actions de développement et le renforcement des capacités des institutions nationales et des systèmes de gouvernance pour la consolidation de l'État de droit, la prise en compte du genre, l'autonomisation des femmes et les droits Humains. Dans ce cadre, le PNUD a pris en charge les volets relatifs au renforcement des capacités des administrations locales qui se retrouve dans le *Résultat 2 visant le renforcement de la confiance entre l'administration et les populations*. De la même façon, le respect des droits humains et de l'égalité homme-femmes, autres préoccupations du PNUD a été au centre des actions du projet comme déjà indiqué. L'OIM a de son côté, développe un certain nombre de programmes/projets visant à prévenir les migrations. Ces initiatives, à l'instar du Projet Confiance sont en adéquation avec sa mission et la cible 10.7 des ODD « *faciliter la migration ordonnée sans danger, régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques de migration planifiées et bien gérées* ».

- **Cohérence externe**

Les liens étroits du projet Confiance avec le PUS-BF ont été exposés ci-dessus. Mais en plus, le projet est en cohérence avec d'autres politiques nationales au centre du projet de développement du pays comme la Stratégie nationale de promotion de la bonne gouvernance (SNPG) qui couvre la période 2018-2027. Celle-ci engage l'État à respecter la primauté du droit, la promotion de la transparence et de la responsabilité, le renforcement de la participation et l'équité sans oublier la lutte contre la corruption. Elle inclut également la promotion de la promotion de l'administration. Le projet confiance prend à son compte l'essentiel de ces thématiques. Par ailleurs, la plupart des partenaires techniques et financiers du pays appuie le pays dans ces domaines ; en plus des appuis portant sur la sécurité (domaine qu'embrasse également le projet) et le développement économique.

- ☞ **L'efficacité du projet**

- **Rappel des hypothèses de réalisation**

Le premier résultat attendu du projet est l'amélioration de la confiance entre les populations et les forces de défense et de sécurité (FDS). Il est subordonné à la réalisation de deux produits notamment (i) la capacité des FDS à assurer la sécurité des populations dans le respect des droits humains et (ii) le renforcement effectif de la confiance et du dialogue entre les populations et les FDS. Deux indicateurs majeurs permettent de mesurer la réalisation de ces produits à savoir (i) le pourcentage de la population qui sont satisfaits/ont confiance dans la performance des FDS et (ii) le pourcentage de la population qui sont satisfaits/ont confiance dans la performance des administrations locales ». Le second résultat est aussi apprécié par deux indicateurs principaux notamment (i) le pourcentage des usagers satisfaits des services délivrés par les administrations publiques et (ii) le pourcentage de la population de la zone couverte déclarant avoir confiance en l'administration. Les activités définies pour la réalisation des quatre produits sont également assorties d'indicateurs d'activité pour en mesurer la progression.

Niveau de réalisation du Résultat 1 : La confiance entre populations et forces de défense et de sécurité est améliorée à travers le respect des droits humains

- **Niveau de réalisation des produits**

La capacité des FDS à assurer la sécurité des populations dans le respect des droits humains (Produit 1.1)

Dans l'approche du projet, la réalisation de ce premier produit est assujettie à une bonne connaissance des droits humains et du genre par les FDS. En outre, le même produit fait référence à la corruption et à ses méfaits dont sont souvent accusées les FDS et qui rendent plus difficiles leurs relations avec la population. Enfin, la réalisation du même produit touche aussi, plus généralement, l'éducation à la citoyenneté à l'endroit des jeunes, la culture de la paix et la cohésion sociale. Des activités spécifiques ont été prévues dans ce cadre et ont été toutes réalisées. Ainsi les formations destinées aux FDS en droits humains et genre ont été effectuées et la cible (100) dépassée (105). La formation sur la Police de Proximité a été exécutée et 294 agents des FDS en ont bénéficiée (cible : 200). Une campagne d'information/sensibilisation des acteurs locaux sur la stratégie de la Police de Proximité a également été réalisée (108 bénéficiaires). Pour ce qui concerne l'organisation de campagnes d'information et de sensibilisation à destination des FDS et de la population sur la corruption, elle a également été réalisée avec au bilan, l'implication de 593 FDS (cible : 500). La même campagne a été réalisée auprès des populations civiles. Celle-ci a visé particulièrement les jeunes scolaires avec l'organisation d'un concours de dessin sur la thématique dans les établissements scolaires des communes couvertes. Au total 917 jeunes dont 581 garçons et 336 filles ont participé à l'activité.

En plus, le projet a doté les FDS de matériel informatique et de communication à l'effet de contribuer à qualifier leurs interventions. 17 services ont bénéficié de ces équipements (40 ordinateurs complets de Bureau, 7 ordinateurs portables et un serveur). Une autre activité prévue dans la réalisation de ce produit a été réalisée, à savoir la confection et l'implantation de 50 panneaux informant sur les documents requis pour les différents contrôles. L'action visait à renforcer les relations de confiance et de collaboration entre les populations et les services de services de sécurité. Enfin une dernière activité a visé les femmes. Il s'agissait de former les femmes leaders des organisations féminines pour leur conférer les capacités de sensibiliser dans leurs différentes localités sur l'engagement communautaire, la lutte contre la corruption, la culture de la paix et la cohésion sociale. La formation a été accompagnée d'une dotation de boîtes à images pour soutenir leurs activités. Au total, 136 femmes leaders issues des 15 communes couvertes par le projet ont bénéficié de cette action.

- **Niveau de réalisation du produit**

L'enquête rapide a permis de réaliser une première évaluation du niveau de réalisation de ce premier produit. Elle a permis d'établir que 95% des personnes interrogées ont affirmé que les incidents entre les FDS et la population civile « **ont beaucoup diminué** » et aucune des personnes interrogées n'a nié la diminution des incidents entre les FDS et la population.

En définitive, en termes de tendance, les cas de violations des droits humains occasionnés par les forces de défense et de sécurité dans le cadre de la lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation sur les populations de la zone d'intervention ont effectivement diminué de façon considérable. Le projet Confiance a grandement contribué à cela.

La confiance et le dialogue entre les populations et les FDS sont renforcés (Produit 1.2)

La réalisation de ce produit était conditionnée à la mise en œuvre d'un certain nombre d'activités. La première de ces activités consistait à concevoir des outils de sensibilisation sur les droits et devoirs des populations et des FDS pour faciliter le dialogue entre les deux parties. Comme prévu, l'activité a été réalisée. 240 outils de sensibilisation sur le sujet ont été conçus et mis à la disposition de la Direction de la Police de Proximité. Mieux, 16 FDS ont été formés comme formateurs sur l'utilisation de ces outils de sensibilisation et 60 femmes issues des groupements féminins des régions du Nord et du Sahel reçu la même formation pour favoriser la coproduction de la sécurité en synergie avec les FDS formées. Une seconde activité consistait à organiser des sessions (sport, thé-débats, rencontres-débats) de sensibilisation des populations sur les rôles et responsabilités des FDS, le respect des droits humains et la collaboration entre les deux parties. Cette activité a été réalisée sous plusieurs formes notamment (i) des conférences publiques sur la corruption, l'incivisme et l'extrémisme violent, (ii) des causeries éducatives portant sur la promotion de la paix et la cohésion sociale, (iii) des émissions radios de sensibilisation (par endroits interactives), (iv) des théâtres fora et thé-débats sur la nécessité de la bonne collaboration entre les FDS et la population, (v) des matchs de football entre les FDS et les civils sur le même thème « rôles et responsabilités des FDS, le respect des droits humains et la collaboration entre les deux parties » et (vi) des cross suivis d'une séance d'aérobic entre les FDS, les autorités administratives et les femmes sur le thème « les rôles et responsabilités des FDS, le respect des droits des femmes et la collaboration entre ces acteurs ». Au total, 24 activités de ce genre ont été organisées au niveau communal et provincial dans l'ensemble de la zone du projet.

Des journées de consultation gratuite au profit des civils ont aussi été réalisés par les Services de santé des armées avec beaucoup d'intérêts de la part de la population, dont une partie a affirmé « avoir pénétrer dans un camp militaire pour la première fois à cette occasion ». Selon les statistiques recueillies, les journées de salubrité et la prise en charge des questions de santé des populations par les FDS ont permis de toucher environ 12 997 personnes dont 3 200 FDS et 9 797 civils dont 4 968 femmes (38%) dans toute la zone du projet. En outre, 12 associations de femmes et de jeunes ont été dotées de matériels d'assainissement et de salubrité à cette même occasion. Dans le cadre de la réalisation du même produit, des conférences publiques ont été organisées dans les six provinces de la zone du projet au niveau des établissements secondaires et universitaires portant sur la citoyenneté, le civisme et les droits humains. Cette activité a été aussi réalisée dans les six provinces que couvre le projet. Cette initiative a touché 723 élèves et étudiants. Cette bonne réalisation des activités prévues avec l'adhésion des parties prenantes explique le niveau satisfaisant de certains indicateurs recueillis dans l'enquête rapide notamment :

- Le pourcentage élevé dans la population civile des personnes qui affirment mieux connaître le rôle et les responsabilités des FDS grâce au projet (95%) ;
- Le pourcentage élevé des personnes affirmant mieux connaître le rôle et les responsabilités de l'État (94%)
- Le pourcentage élevé de personnes mieux connaître le rôle et les responsabilités des citoyens qu'ils sont (98%)

En définitive, grâce à la réalisation des activités prévue et à la pertinence de celles-ci, le rapprochement et le dialogue entre les populations et les FDS, condition sine-qua-non de l'établissement d'une confiance réelle entre les deux parties s'est effectivement réalisé.

- **Conclusion sur la réalisation du Résultat 1 « la confiance et le dialogue entre les populations et les FDS sont renforcés »**

Des acquis considérables ont été obtenus dans l'établissement d'une véritable confiance entre la population et les FDS et le projet Confiance y a grandement contribué dans sa zone d'activité. L'adoption par les FDS de comportements intégrant le respect des droits humains et le genre et une autre perception plutôt positive du rôle et des responsabilités des FDS développée au sein de la population civile constituent des acquis majeurs prouvant une certaine amélioration de la confiance entre les deux parties.

Niveau de réalisation du Résultat 2 : La confiance entre l'administration et les populations du Nord et du Sahel est renforcée

- **Niveau de réalisation des produits**

L'offre de services publics et la qualité des prestations sont accrues (Produit 2.1)

Le projet a ciblé une certaine catégorie de services dont le renforcement devrait pouvoir influencer de façon directe la réalisation de son objectif d'amélioration de la confiance entre la population et l'administration.

À cet égard, le projet a visé dans ses interventions le renforcement d'un certain nombre de services publics clés. Ces services sont l'état civil (délivrance des actes de naissance et pièces d'identité) et la justice. En plus, le projet s'est attaqué à la corruption au niveau des administrations publiques comme il l'a fait au niveau des FDS. En effet, la corruption et ses méfaits constitue un élément qui sape considérablement la confiance des populations envers l'administration publique.

La première activité prévue était l'organisation d'opérations spéciales de délivrance d'actes de naissance et de pièces d'identités dans la zone d'intervention. L'activité a effectivement été réalisée. Des équipements informatiques ont été offerts aux centres d'état civil. Des registres et imprimés d'état civil ont également été mis à la disposition de ces centres dans les 15 communes cibles. En plus, les agents des administrations locales concernées dont les maires ont bénéficié de formations spécifiques développées en leur faveur pour renforcer leurs capacités. Le projet a, en outre, appuyé la tenue d'audiences foraines dans la zone pour permettre aux jeunes ne disposant pas de pièces d'état civil de s'en procurer. Ce faisant, le projet a créé les conditions de délivrance de services de qualité aux populations dans ce domaine. Et des résultats ont été immédiatement obtenus. Au bilan (fin de projet), on dénombre dans la zone du projet 12 913 citoyens (dont 4580 femmes/ filles) ayant bénéficié gratuitement d'actes d'état civil. Pour les Cartes nationales d'identité biométrique (CNIB), 5 000 citoyens (dont 1852 femmes) en ont bénéficié gratuitement dans les 5 communes du sahel (Dori, Gorom Gorom, Seytenga, Sebba) et une commune dans la Région du Nord (Thiou). D'autres communes n'ont pu être couvertes du fait de l'insécurité. Par ailleurs, les mêmes audiences foraines ont aussi permis de délivrer près 300 certificats de nationalités et 120 casiers judiciaires à des citoyens dont 30% femmes.

Une autre activité consistait à doter les services de l'état civil et de l'administration judiciaire de matériel informatique. L'activité a été réalisée. 34 structures publiques ont été dotées de matériels informatiques et de mobiliers par le projet dont 4 Palais de justice. Il était aussi question d'accompagner avec une assistance judiciaire les jeunes et les femmes vulnérables en conflit avec la loi. Dans ce cadre, en collaboration avec les services de la justice, le projet a appuyé l'organisation d'audiences foraines et de sessions des assises criminelles pour permettre aux prévenus objet d'une longue détention préventive d'être enfin jugés. La réalisation de cette activité a été documentée dans les localités de Bani, Dori, Kongoussi, Kamboinsin (au profit des déplacés de Djibo). Six audiences foraines de justice ont été tenues dans ces communes. En plus, deux audiences foraines extraordinaires et deux audiences de la chambre criminelle de la cour d'appel de Ouagadougou se sont tenues à Dori et Ouahigouya. Ces audiences ont permis de juger 180 affaires civiles et correctionnelles ; 47 affaires criminelles dont 6 concernent des femmes. En outre, 36 dossiers correctionnels ont été jugés en audiences de la cour d'appel de Ouagadougou. La dimension genre a été intégrée au centre de la réalisation de cette activité. En effet, la moitié (50%) de populations ayant bénéficié de la délivrance gratuite des pièces d'état civil est constituée de femmes. Les audiences foraines et extraordinaires décrites ci-dessus ont concerné les femmes et/ou des enfants en conflit avec la loi.

Une dernière activité prévue au titre de la réalisation du produit 2.1 est l'organisation de campagnes de sensibilisation à l'endroit des personnels des administrations déconcentrée et locale sur la corruption et ses méfaits. L'activité a également été réalisée. Des émissions radio interactives ont été produites et diffusées sur le thème pour informer, sensibiliser et faire participer les personnes déplacées. Diverses autres formes de sensibilisation ont aussi été mises en œuvre comme les réunions de concertation et de cadres de redevabilité qui ont permis d'approfondir la question en posant les thèmes de la gouvernance démocratique et de la transparence à la base. Enfin, un atelier de sensibilisation a été organisé à l'Académie de la Police Nationale le 26 Juin 2019 en présence de 200 élèves officiers et 37 élèves commissaires dont 22 femmes. L'amélioration de l'offre et la qualité de services publics dans les administrations ciblées par le projet est réelle. La capacité délivrance des actes de naissance et jugements supplétifs ainsi que des pièces d'identité par exemple a été considérablement améliorée grâce à l'informatisation du système et la formation des agents. Les administrations concernées sont capables aujourd'hui d'offrir des services de qualité dans ce domaine aux populations.

Les espaces de dialogue permanents entre l'administration et les populations au niveau local sont fonctionnels » (Produit 2.2)

La réalisation du Produit 2.2 était conditionnée à la réalisation de deux activités majeures, en l'occurrence la tenue des sessions des cadres de concertation locaux et la prise en charge des frais d'organisation des espaces de dialogue direct populations/administration. La première a été réalisée. En effet, le projet a appuyé la tenue des sessions de 10 cadres de concertation locaux. On peut y ajouter 4 réunions de cadres de redevabilité également appuyées par le projet. Il faut noter que l'insécurité dans la zone d'intervention et les restrictions des déplacements et des rassemblements imposées du fait de la pandémie du COVID 19 ont impacté la réalisation de cette activité. Il faut savoir que l'insécurité touche 13 des 15 communes visées. Le projet a dû utiliser des stratégies alternatives pour organiser ces cadres de concertation. Ainsi, certains ont été organisés dans les chefs-lieux de province et de région. En conséquence, certaines populations n'ont pas eu l'opportunité d'y participer.

Malgré tout, 100% des représentants des femmes et des jeunes ont participé à ces assises des cadres de concertation et des cadres de redevabilité (contre une cible de projet fixée à 95%). Les frais d'organisation de tous ces espaces de dialogue direct populations/administration ont été effectivement pris en charge par le projet. En dépit des contraintes sécuritaires et sanitaires donc, l'essentiel des activités prévues au titre de la réalisation du produit 2.2 a été réalisé. Et les espaces de dialogue permanents entre l'administration et les populations au niveau local sont fonctionnels dans les localités où la sécurité le permet aujourd'hui.

- **Conclusion sur la réalisation du Résultat 2 : « La confiance entre l'administration et les populations est renforcée »**

La confiance entre les populations et l'administration a été renforcée grâce, entre autres, à l'apport du projet Confiance. Ce résultat a été confirmé par l'enquête rapide auprès des populations. En effet, à la question de savoir si les prestations de services de l'administration à leur communauté se sont améliorées suite aux activités du projet, 94% de la population ayant répondu ont confirmé l'amélioration. Chez les femmes, ce pourcentage est de 90%. Évidemment, moins en contact avec l'administration (c'est le mari qui est réputé assurer les démarches en direction de l'administration), elles sont sans doute moins au fait des améliorations intervenues.

- ☞ **Conclusion sur la réalisation des Résultats stratégiques du projet**

Le projet Confiance a apporté sa contribution dans le changement de comportement chez les FDS observable dans les rapports nouveaux avec les populations empreints de respects des droits humains et du genre. Il a aussi apporté sa touche dans le changement de perception chez les communautés à l'endroit des FDS. La confiance recherchée par le projet est bien née. Cette confiance est également relevée entre les mêmes populations et l'administration. Celle-ci est en train de qualifier ses prestations, ce qui, naturellement renforce sa crédibilité et suscite la confiance aux yeux des populations. Là-dessus, la contribution du projet confiance a également compté.

- ☞ **Durabilité du projet**

- **Éléments de durabilité**

L'amélioration de la confiance entre d'une part la population, les FDS et l'administration d'autre part a été améliorée grâce un certain nombre de leviers utilisés par le projet. Les principaux leviers ont été, les formations des FDS dans le domaine des droits humains et du genre ; les activités développées pour favoriser les contacts, la proximité et les échanges entre les populations civiles et les FDS ; la sensibilisation sur la corruption et l'éducation citoyenne des populations (renforcement des connaissances sur le rôle et responsabilités des FDS, de l'administration et des citoyens dans la société, le vivre ensemble, la cohésion sociale, la paix sociale...). Ce sont ces éléments qui ont permis le changement de comportements constatés au niveau des FDS et la nouvelle perception des populations à leur égard. En termes de durabilité, la connaissance est réputée pérenne. Mais le changement de comportement dépend lui, de facteurs plutôt liés au contexte (Edmond PASSE, 2015)¹. C'est encore plus vrai dans le contexte sécuritaire instable de la zone, où la moindre méprise d'un élément des FDS par exemple peut tout remettre en cause. En d'autres termes, si les acquis obtenus par le projet sont réels mais encore très fragiles au regard des risques liés au contexte. Ainsi, si on considère la nouvelle perception des populations vis-à-vis de l'administration, il suffirait aujourd'hui d'une rupture dans les services de délivrance des pièces d'état civil (quel qu'en soient les raisons) pour modifier négativement cet acquis. Les résultats obtenus demeurent donc fragiles et restent à consolider.

- **Principale cause du risque de durabilité**

Le transfert progressif des activités à la communauté pendant le projet facilite la durabilité des acquis une fois le projet terminé. Cette stratégie est d'ordinaire associée avec une responsabilisation des structures pérennes de l'État dans la mise en œuvre des projets. Cette approche constitue un gage de durabilité en ce qu'elle permet plus tard à ces structures pérennes d'apporter, au besoin, des appuis techniques aux communautés dans la continuation des activités. Dans le cas du projet Confiance, il a été retenu de s'appuyer sur des ONG locales pour la mise en œuvre des actions. Ce choix a sans doute été dicté par le contexte sécuritaire. En effet, ces ONG appartenant aux communautés et certaines composantes de l'administration d'État avaient déjà quitté la zone au début du projet du fait de l'insécurité. Quoi qu'il en soit, il n'en demeure pas moins que dès le départ, ce choix est lié à un risque de durabilité.

- **Quelques approches non favorables à la durabilité dans la mise en œuvre**

Dans la réalisation des activités également, certains choix n'ont pas été de nature à favoriser la durabilité. Il en est ainsi de la prise en charge des médicaments par le projet lors des journées de consultation gratuite organisées avec les Services de santé des armées. Il aurait été plus judicieux, dans une perspective de durabilité (le projet a acheté les médicaments), de convaincre les services de santé des armées d'offrir aux populations les médicaments.

¹ « Les leviers de la durabilité d'un projet de développement » ; Edmond PASSE, 2015, document de recherche, Université de Montréal

Cela aurait facilité la possibilité de continuation de l'action. Pour preuve, les responsables de la santé militaires rencontrés soutiennent que « *si quelqu'un prend en charge les médicaments* » ils sont disposés à reconduire régulièrement l'activité. De même, la réalisation des **opérations d'assainissement communautaire** et les « *week-ends de citoyenneté* » d'entretien des pistes rurales regroupant la population civile et les FDS auraient produit davantage d'effets et de possibilité d'être répliqués après projet si l'armée avait mobilisé sa logistique dédiée à ces opérations, (engins de chantier, de déblayage, camions, etc.) en lieu et place des kits (haches, dadas, piques...) fournis par le projet.

D'autres éléments ont également influencé la durabilité. C'est le cas de la mobilité des éléments des FDS. La formation des FDS dans le domaine des droits humains et du genre a été un des principaux leviers qui a contribué à l'obtention des résultats du projet. Toutefois, la mobilité professionnelle des éléments des FDS pose problème par rapport à la durabilité. Les éléments formés sont susceptibles, à tous moments, d'être redéployés ailleurs. Or, la formation n'a pas été répétée pour coller à cette mobilité des troupes. Il y a ensuite la faiblesse des ambitions de départ du projet dans ce domaine. En effet, le projet avait pour objectif de former 100 FDS dans toute la zone couverte. On peut se poser la question de savoir si 100 FDS formés suffisent pour assurer durablement le respect des droits humains au regard du pourcentage qu'ils représentent dans une zone aussi fortement militarisée.

- **Des chances de durabilité du fait de l'approche participative**

Malgré toutes ces réserves, des chances de durabilité existent tout de même pour certains acquis du fait de l'approche participative de mise en œuvre des activités qui a permis aux bénéficiaires de développer des aptitudes, des compétences et la confiance en eux, toutes choses dont ils ont besoin pour continuer après la fin du projet.

- ☞ **Effets catalytiques du projet**

- **Potentiel d'effets catalytiques**

Sur la base des résultats du projet Confiance, il est possible que d'autres partenaires (voire l'État lui-même), interviennent dans la zone ou ailleurs dans le pays pour capitaliser les acquis ou reprendre à leurs compte l'initiative. En effet, la collaboration entre les FDS et les populations civiles demeurent une priorité pour l'État, la Société civile et les PTF dans l'ensemble de la sous-région qu'est le Sahel. La Coalition citoyenne pour le Sahel (alliance informelle de plusieurs dizaines d'organisations de la société civile sahélienne et ouest-africaine) par exemple en fait un des « *pilliers citoyens* » indispensable pour vaincre la violence djihadiste. La Force G5 Sahel, dont le Burkina Faso est membre, s'est fixée comme priorité de « *gagner la confiance des populations* ». Les thématiques portant sur la « *confiance armée-population* », la « *cohésion sociale* », la « *justice* », etc. constituent des priorités dans la sous-région du Sahel pour les États et les PTF.

- **Effet catalytique relevé sur le terrain**

Les acquis du projet pourraient susciter l'intérêt de divers partenaires. Déjà, une commune de la région du Nord soucieuse de pouvoir continuer la tenue de ses Cadres de concertation locaux, a démarché et obtenu un financement de l'USAID pour éviter l'arrêt des activités de ces structures. C'est là un indicateur de l'attractivité des résultats du projet qui sont donc susceptibles d'intéresser les PTF impliqués dans l'appui à la pacification au Nord et au Sahel, voire dans d'autres régions du Burkina Faso.

- ☞ **Efficience ou l'utilisation des ressources**

Le budget global du projet convenu entre les trois agences partenaires (OIM et PNUD récipiendaires et PBF bailleur) est de 2 700 000 dollars américains dont 1 620 000 dollars en faveur de l'OIM et 1 080 000 en faveur du PNUD. La totalité du montant a été mobilisée et dépensée (taux d'exécution financière 100%). Par ailleurs, toutes les activités prévues ont été réalisées (taux d'exécution physique 100%). Le taux d'efficience du projet qui représente le rapport entre les résultats obtenus et les moyens utilisés (taux d'exécution physique/taux d'exécution financière) est donc de 1. Par définition, **un taux d'efficience égal à 1 est synonymie d'une performance optimale en matière d'efficience. Globalement donc, les ressources mises à la disposition du projet ont été bien utilisées.**

- ☞ **Impact du projet**

Le projet a contribué à l'amélioration de la cohésion sociale même cette thématique n'était pas spécifiquement visée. Selon les acteurs rencontrés que le projet a permis de réduire considérablement la méfiance qui régnait entre certaines communautés. En effet, la stratégie des extrémistes religieux s'appuierait, entre autres, sur la division ethnique. Ainsi, en maints endroits, des communautés qui ont toujours vécu ensemble avaient fini par se regarder en chien de faïence. La mise en œuvre ensemble d'activités d'intérêt commun, la participation aux sessions de sensibilisation sur la citoyenneté, la corruption, le vivre ensemble, etc. ont contribué à rapprocher par endroits, des communautés.

² Déclaration du secrétaire permanent de la force G5-Sahel, le nigérien Maman Sambo Sidikou rapportée par la VOA le 16 Juin 2018

Il s'y ajoute que le projet a formé et équipé les femmes leaders réparties dans les 15 communes du projet pour la réalisation d'activités de sensibilisation et d'éducation citoyenne. Ces femmes leaders (appelée « amazones ») poursuivent aujourd'hui leur travail de sensibilisation, y compris dans les communes touchées par l'insécurité. L'existence de ces amazones est un autre acquis du projet dans la zone.

☞ Conclusion générale

Globalement, les résultats attendus du projet sont réalisés mais restent à consolider. La confiance entre la population et les FDS s'est améliorée. L'administration, renforcée dans ses capacités à délivrer des services de qualité aux populations bénéficie de plus en plus de crédibilité aux yeux des citoyens. Mais si les objectifs ont été atteints, par contre, la durabilité de résultats ne l'est pas. Les acquis demeurent fragiles. Ils sont d'autant plus fragiles que le contexte d'insécurité semble se dégrader davantage. D'où la nécessité de consolider les résultats obtenus qui constitue la principale recommandation de la présente évaluation.

☞ Bonnes pratiques et leçons apprises à capitaliser

La performance du projet a été de réussir à réaliser ses objectifs en l'espace d'une durée relativement courte (17 mois) et d'un contexte sécuritaire et sanitaire peu favorable. Il y a donc forcément des leçons ou/et de bonnes pratiques à capitaliser de l'expérience en posant la question de savoir qu'est-ce qui a permis ce résultat. Entre autres réponses, on peut mettre en relief :

- La **pertinence des interventions** par rapport aux besoins réels des bénéficiaires : elle a été la clé d'une réalisation accélérée des objectifs. Il est d'ordinaire admis que changer les comportements s'obtient par un travail de longue durée, en tout cas supérieur 27 mois, la durée du projet. Il apparaît que cela a été possible, en premier lieu parce que les effets, produits et activités correspondaient à un réel besoin de toutes les cibles, qui s'en sont, en conséquence, rapidement appropriés ;
- **Il y a aussi la mise en œuvre conjointe** : l'unité d'action et les avantages comparatifs de deux agences (OIM et PNUD) qui ont permis de rendre les interventions plus efficaces, en s'adaptant par exemple au contexte sécuritaire et aux restrictions imposées par la pandémie COVID 19. Dans le domaine de la gestion du projet, l'expertise des deux partenaires, l'approche « gestion axée sur les résultats » basée sur un cadre de résultat, un schéma institutionnel de coordination et de suivi-évaluation clairs ont permis une bonne mise en œuvre et un suivi rigoureux
- **La démarche partenariale consistant à arrimer les projets sur les priorités et les institutions nationales** constitue aussi un atout majeur la mise en œuvre efficace de projet. Une des forces du projet Confiance a été son arrimage au PUS-BF et sa coordination stratégique aux organes de gestion de ce programme. Cette stratégie a permis d'assurer un contrôle qualité qui intègrent la partie nationale à tous les étages. C'est là un modèle d'arrangements institutionnels à capitaliser.

☞ Recommandations

Il serait judicieux d'accompagner encore les communautés, les FDS et l'administration dans la consolidation des acquis obtenus par le projet Confiance. Schématiquement, la proposition d'accompagnement se présente comme suit :

✚ Mettre en œuvre une phase de consolidation des acquis d'au moins 27 mois

Le projet de consolidation des acquis pourrait être exécuté en 27 mois au moins et couvrirait la même zone. Elle serait focalisée sur le transfert des compétences aux acteurs avec une meilleure implication des structures d'État compétentes (autant que possible, vu le contexte sécuritaire).

Un des objectifs principaux sera que les populations, les FDS et l'administration déconcentrée acquièrent les capacités de continuer les activités développées après le projet.

✚ Du Financement et des activités de la phase de consolidation

Sur la base des premiers résultats obtenus, l'OIM et le PNUD pourraient trouver un bailleur de fonds ou financer sur fonds propres la phase de consolidation recommandée. La pertinence et la cohérence du projet avec les priorités gouvernementales, l'UNDAF et les cadres programmatiques respectifs des deux partenaires ainsi que la somme d'effets catalytiques qui résulteraient de la consolidation des acquis exposés dans la présente évaluation constituent des atouts de poids en direction des potentiels partenaires financiers. De façon plus spécifique, les activités menées dans la première phase seraient reprises, voire élargies avec, comme souligné ci-dessus ; un accent sur le transfert des compétences. Dans ce cadre, l'implication des structures pérennes de l'État dans la réalisation (activités, suivi, évaluation) constitue une recommandation de premier ordre. Cette démarche n'exclut pas les ONG de mise en œuvre plus intégrées aux communautés. Les structures compétentes de l'administration pourraient par exemple assurer la supervision et bénéficier davantage de poids dans les organes de direction du projet. Enfin, étant donné l'évolution du contexte de la zone singulièrement marquée par le flux de personnes (des femmes en particulier) vers les zones urbaines pour échapper à la violence, la phase de consolidation pourrait intégrer un volet d'appui spécifiques (aux femmes déplacées) centré sur des activités génératrices de revenus.

2 NIVEAU DE RÉALISATION DES PRODUITS DU PROJET

Résultat	Programmation		Performances			
	Produits	Indicateurs	Réalisé	Évaluation		
				100% réalisé	Moitié réalisé	Non réalisé
La confiance entre les populations et les forces de défense et de sécurité est améliorée		Indicateur 1 : Niveau de satisfaction des populations de la zone d'intervention par rapport aux prestations des forces de défense et de sécurité d'ici à 2021.	95% [des personnes ayant participé aux activités du projet ont déclaré être satisfaites prestations des forces de défense et de sécurité : Cible : 80%			
	Produit 1.1 : Les forces de défense et de sécurité assurent la sécurité des populations dans le respect des droits humains.	Indicateur 1.1 : Taux de diminution des cas de violations des droits humains occasionnés par les forces de défense et de sécurité dans le cadre de la lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation sur les populations de la zone d'intervention.	100% en 2021 [pas d'incident noté à Août 2021]			
	Produit 1.2 : La confiance et le dialogue entre les populations et les FDS sont renforcés.	Indicateur 1.2. : Pourcentage des personnes sensibilisées dans la zone d'intervention affirmant mieux connaître les rôles et responsabilités des forces de défense et de sécurité d'ici à 2021.	95% [des personnes sensibilisées dans la zone d'intervention affirmant mieux connaître les rôles et responsabilités des forces de défense et de sécurité] Homme : 96,1% : Femmes : 93,9% :			
Résultat 2 : La confiance entre l'administration et les populations est renforcée.	Produit 2.1 : L'offre de services publics et la qualité des prestations sont accrues	Indicateur 2.1: Pourcentage des usagers satisfaits (accueil ; délais de traitement/délivrance) des services délivrés par les administrations publiques (judiciaire, déconcentrée, locale)	90% [satisfaits des prestations de l'administration] 90,2% chez les hommes et 89,2% chez les femmes			
		Indicateur 2 : D'ici à 2021 pourcentage de la population (désagrégée par sexes) de la région du Nord et du Sahel (zone du projet) déclarant avoir confiance en l'administration (judiciaire, locale et déconcentrée).	94% [de la population (désagrégée par sexes) de la région du Nord et du Sahel (zone du projet) déclarant avoir confiance en l'administration] Hommes : 98% et femmes : 90%			
	Produit 2.2 : Les espaces de dialogue permanents entre l'administration et les populations au niveau local sont fonctionnels	Indicateur 2.2 : Taux moyen de participation de la population notamment des jeunes et des femmes aux sessions des cadres de concertation communaux	100% des représentants des femmes et des jeunes ont participé aux sessions de concertation communaux (cible 95%)			

3 LISTE DES ACRONYMES

CAD	Comité d'Aide au Développement
CPD	Document de Programme de Pays (PNUD)
CCS	Coordinations Communales de Sécurité
FDS	Forces de défense et de sécurité
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	Objectifs de développement Durable
OIM	Organisation Internationale pour les Migration
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PBF	Fonds pour la consolidation de la paix des Nations Unies
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PUS-BF	Programme d'urgence pour le Sahel au Burkina Faso
UNDAF	Plan-Cadre des Nations unies pour le développement
SNPG	Stratégie nationale de promotion de la bonne gouvernance
SNU	Système des Nations Unies
UNEG	Groupe des Nations Unies pour l'Évaluation
VDP	Volontaires pour la Défense de la Patrie

4 INTRODUCTION

L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) avec l'appui du Fond de Consolidation de la Paix des Nations Unies (PBF) ont conjointement organisé une évaluation finale du Projet d'Appui à l'amélioration de la confiance entre l'Administration, les Forces de défense et de sécurité (FDS) et les populations dans le Nord et le Sahel du Burkina Faso, communément désigné le projet « Confiance » du 29 Juillet au 25 Août 2021. Le projet a été lancé le 6 Mars 2019, date effective du premier transfert de fonds par le bailleur, en l'occurrence PBF aux deux agences récipiendaires et partenaires de mise en œuvre (OIM et PNUD) et s'est achevé le 31 Mai 2021 après une phase d'extension de trois mois. Une phase préparatoire a précédé le lancement officiel en Mars 2019, qui a consisté en l'appropriation nationale et locale du projet, la mise en place de l'équipe projet et du comité technique de suivi regroupant les points focaux des différentes parties prenantes et les deux agences de mise en œuvre.

Un atelier de clôture a été organisé en fin de projet auquel ont participé les membres du comité technique et les représentants de tous les acteurs ayant participé à la mise en œuvre des actions pour faire le bilan et capitaliser les leçons apprises. Une enquête de perception sur les réussites du projet a également été réalisée en mai 2021. La présente évaluation finale constitue la dernière activité prévue au titre de la mise en œuvre du projet. Elle examine le niveau de réalisation des résultats attendus (ou non), en considérant la chaîne de résultats, les processus, les facteurs contextuels et les liens de causalité à l'aide de critères d'évaluation recommandés par l'OCDE-CAD et le Groupe des Nations Unies pour l'Évaluation (UNEG).

5 CONTEXTE ET OBJECTIF DE L'ÉVALUATION

5.1 Contexte

☞ **La crise sécuritaire à l'origine de la crise de confiance FDS-Population**

Le Burkina Faso, jadis épargné par l'extrémisme violent et la radicalisation que vivaient deux de ses voisins immédiats (Mali et Niger) vit à son tour, une crise sécuritaire depuis les premières attaques enregistrées en 2015. Cette crise est caractérisée par la recrudescence de l'extrémisme violent, les attaques des groupes armés, le crime organisé et les conflits communautaires. L'insécurité s'est progressivement accentuée surtout dans les Régions du Nord et du Sahel. Dans ces régions en particulier, l'environnement sécuritaire s'est réellement fragilisé, avec la multiplication des attaques terroristes. Dans ces deux régions, comme dans les pays voisins qui partagent cet espace transfrontalier où se cristallisent la violence, la prolifération des armes, l'extrémisme religieux, la présence de groupes armés terroristes et les réseaux criminels, la paix et la stabilité ont été fortement entamées. Il s'y ajoute que l'intervention des forces de défense et de sécurité (FDS) face à cette situation d'insécurité a créé une crise de confiance entre elles et les populations locales.

En effet, devant faire face à un phénomène auquel elles n'étaient pas bien préparées, les FDS se sont retrouvées également à devoir gérer de nombreux défis et contraintes sur le terrain. Il en est ainsi par exemple de la difficulté d'identification de certaines personnes interpellées due entre autres à l'absence de documents d'identité. Tous ces facteurs ont pu entraîner des abus et violations des droits humains envers la population. Cette situation a évidemment semé la psychose et provoqué une profonde crise de confiance de la population à l'endroit des forces de défense et de sécurité. En plus, cette crise de confiance s'est probablement renforcée avec le sentiment de réactions tardives et/ou inappropriées des FDS.

Par ailleurs, comme l'a reconnu le gouvernement, une des causes majeures de cette insécurité et de la crise de confiance constatée est liée à des préoccupations d'ordre socio-économiques non satisfaites des populations qui ont créé un terreau fertile pour le terrorisme³. Il est vrai que la montée du radicalisme islamique et des contingences géopolitiques tenant à son voisinage peuvent expliquer, au moins en partie, l'enracinement des groupes extrémistes dans le Nord du pays. Mais un niveau de développement faible marqué par l'ignorance, l'analphabétisme, la pauvreté, le manque d'emplois (oisiveté) des jeunes et les clivages sociaux qui existent depuis longtemps, etc. constituent autant de facteurs qui, du point de vue social et économique, sont de nature à pousser la population, les jeunes en premier, « dans les bras » de ces groupes. Autrement dit, des facteurs endogènes ont participé à l'enracinement de la crise dans le Nord et au Sahel.

☞ **La réponse du gouvernement**

Conscientes de cette réalité, les autorités du pays ont initié le Programme d'urgence pour le Sahel au Burkina Faso (PUS-BF) pour, d'une part réaliser les investissements nécessaires dans les zones fragiles impactées et d'autre part, assurer la sécurité desdits investissements et de la population. Le PUS-BF est un programme mis en place par décret n°2017-620/PRES/PM/MINEFID du 18 juillet 2017 portant adoption dudit programme pour faire aux défis sécuritaires que connaît le pays depuis avril 2015 surtout dans la région du Sahel et dans une partie de la région du Nord.

Le programme trouve son fondement dans le Plan national de développement économique et social (PNDES), la loi relative à la sécurité intérieure et sa stratégie nationale de la sécurité intérieure (SNSI), les politiques sectorielles des secteurs sociaux de base, les plans communaux de développement et régionaux des collectivités territoriales concernées (Document PUS-BF). Il a pour objectif de contribuer à l'amélioration de la sécurisation des personnes et des biens dans la zone d'intervention où des défis sécuritaires compromettaient sérieusement la paix, la sécurité et la stabilité. Outre le secteur de la sécurité et de la défense publique, il répond en priorité aux préoccupations de développement socio-économique des populations locales.

³ Document du PUS-BF 2017-2020 (P. 8)

Ses objectifs spécifiques sont : (i) améliorer l'accès aux services sociaux de base et la résilience des populations ;(ii) améliorer la gouvernance administrative et locale et (iii) renforcer la sécurité des populations et de leurs biens.

Pour atteindre ces objectifs spécifiques, quatre axes d'intervention ont été définies à savoir : (i) la prise en charge des défis sécuritaires ; (ii) l'optimisation de la gestion des urgences sociales ; (iii) le renforcement de la présence de l'État et (iv) la construction des bases de la résilience des populations et des territoires. Les bénéficiaires directs visés sont : les populations, les jeunes et adolescent(e)s, les femmes, hommes, les forces de défense et de sécurité (FDS), les collectivités territoriales et chefs de circonscriptions administratives locales (gouvernorats, hauts commissaires et préfectures). Les bénéficiaires indirects quant à eux sont : les services techniques déconcentrés, les collectivités territoriales, les autorités coutumières et religieuses, et les Organisations non gouvernementales (ONG) et associations de développement et les partenaires techniques et financiers.

☞ La contribution du Système des Nations Unies au PUS-BF à travers le projet « Confiance »

Le « *Projet d'Appui à l'amélioration de la confiance entre l'Administration, les Forces de défense et de sécurité (FDS) et les populations dans le Nord et le Sahel du Burkina Faso* », communément désigné par le « projet Confiance » s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Urgence pour le Sahel (PUS-BF). Il constitue une contribution du système des Nations Unies, à travers l'OIM, le PNUD et le PBF à la mise en œuvre de ce programme.

Il s'inscrit également dans le cadre de la mise en œuvre des engagements contractés par le Burkina Faso vis-à-vis du PBF. En effet, on peut rappeler qu'un de ces engagements majeurs (issu de l'analyse des fragilités et des risques dans le pays) au titre de son éligibilité aux fonds du PBF porte sur la *lutte contre l'insécurité et la violence*. Dans ce domaine, le pays s'est expressément engagé à « *renforcer la collaboration entre les Forces de défense et de sécurité et les populations à travers des actions/ efforts visant à stopper la montée de l'insécurité et de l'extrémisme violent dans les régions du Sahel et du Nord*⁴ ». En lien avec cet engagement du pays, un des Axes prioritaires (Axe prioritaire 1) du Cadre de résultats du PBF au Burkina Faso porte aujourd'hui sur « *l'Amélioration de la confiance entre l'État et la Population dans les régions du Nord et le Sahel* ». Le projet Confiance contribue donc également à la réalisation des objectifs du PBF en faveur du Burkina Faso.

5.2 Objectifs et résultats escomptés du projet Confiance

L'objectif du projet Confiance est de mener des actions devant concourir au raffermissement de la confiance et des liens entre les Populations, l'Administration et les FDS dans un environnement de respect des droits humains. Deux résultats stratégiques déclinés en quatre produits sont définis pour concourir à l'atteinte des objectifs. Ces résultats sont :

- ☞ **Résultat 1** : La confiance entre les populations et les forces de défense et de sécurité est améliorée ;
- ☞ **Résultat 2** : La confiance entre l'administration et les populations est renforcée

La réalisation de chacun des deux résultats est assujettie à deux produits. En effet, comme le laisse déjà entrevoir la théorie du changement, le rétablissement de la confiance entre les FDS et les populations ne pourra se produire que si ces dernières assurent effectivement la sécurité des populations mais dans le strict respect des droits de ces mêmes populations (produit 1). En plus, cette confiance nécessitera un renforcement du dialogue totalement inexistant alors entre les deux parties (produit 2).

⁴ Propositions de priorités pour l'appui du PBF, Point III, document de « Demande d'éligibilité du Burkina Faso au fonds de consolidation de la paix »/ Juin 2018

Tab. 1 : Cadre des résultats du projet

Résultats stratégiques	Produits
Résultat stratégique 1 : La confiance entre populations et forces de défense et de sécurité est améliorée à travers le respect des droits humains	Produit 1.1 : <i>Les forces de défense et de sécurité assurent la sécurité des populations dans le respect des droits humains</i>
	Produit 1.2 : <i>La confiance et le dialogue entre les populations et les FDS sont renforcés</i>
Résultat stratégique 2 : La confiance entre l'administration et les populations du Nord et du Sahel est renforcée.	Produit 2.1 : <i>L'offre de services publics et la qualité des prestations</i>
	Produit 2.2 : <i>Les espaces de dialogue permanents entre l'administration et les populations au niveau local sont fonctionnels</i>

Pour ce qui est de l'Administration d'État, il va de soi que le rétablissement de la confiance (résultat stratégique) est lié à l'offre de services publics de qualité aux populations (produit 1) et à la création d'espaces de dialogue permanents et fonctionnels entre les deux parties (produit 2).

5.3 Analyse causale et évidences ayant motivé la conception du projet comme contribution pour rétablir la confiance

Une analyse causale fondée sur des évidences a permis de fonder un certain nombre de choix dans la l'élaboration du projet. La première de ces évidences est la **crise de confiance** invoquée en introduction entre les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) et les populations locales. La seconde évidence est la véracité des abus et violation des droits humains comme effets collatéraux générés à l'occasion des leurs interventions. En outre, la détérioration de la situation sécuritaire et l'insuffisante réponse des FDS sur l'ensemble du territoire national a entraîné l'accentuation de la méfiance des populations vis-à-vis des FDS. C'est donc tout naturellement (« *réflexe d'autodéfense* ») que les populations crurent devoir prendre en charge elles-mêmes leur sécurité. C'est ainsi que naquirent des initiatives locales de sécurité par endroits. Ces groupes d'auto-défense ("Koglwéogo"), nés spontanément, constituaient en fait l'expression d'un manque de confiance avéré à l'endroit des FDS. Avec leur apparition, **on ne pouvait plus parler de crise de confiance mais de rupture de confiance entre les FDS et l'Administration d'une part et les populations locales d'autre part.**

En ce qui concerne l'administration, il apparaît que dans les territoires concernés, la présence de l'Administration était plutôt faible et que cette faible présence ne lui a jamais permis d'apporter aux populations les services de qualité dus à la population notamment dans les domaines des services sociaux de base (éducation, santé, eaux, hygiène, assainissement, énergie, état civil, etc.) et de sécurité. Cette situation aussi a probablement fait penser aux populations des zones concernées qu'elles ne pouvaient rien attendre de l'État central ni pour leur développement local, territorial ni même ...pour leur sécurité. Quoi qu'il en soit, la réalité est que ce manque de confiance de la population à l'endroit de ses FDS et de son administration publique n'est pas de nature à apporter la solution à la situation sécuritaire, ni à promouvoir le développement territorial dans la zone impactée, encore moins à relancer le développement durable du pays.

5.4 Positionnement de l'OIM et du PNUD théorie du changement

Les deux agences initiatrices du projet, fortes de leur expérience et sûres de pouvoir bénéficier de l'expertises des autres agences du SNU en matière règlement des conflits, de consolidation de la paix, de gouvernance et de développement local, ont décidé, à travers le projet, d'apporter leur pierre à la reconstruction de la paix initiée par le gouvernement dans les zones impactées à travers le PUS-BF. Leur initiative s'inscrit précisément dans l'appui à la composante 3 de ce programme, notamment dans la mise en œuvre du projet « *Engager les communautés frontalières de la région du Liptako-Gourma dans la sécurité et la gestion des frontières* » qui visait à améliorer la sécurité des frontières du Liptako-Gourma par la mise en place de mécanismes de **coopération entre les populations et les FDS** et la préparation à la gestion d'urgence des crises.

5.5 Théorie du changement

Sur la base de l'analyse causale précédente, l'OIM et le PNUD ont construit une théorie du changement dans le cadre du projet Confiance. Cette théorie du changement est la suivante :

Les populations des régions du Nord et du Sahel auront une confiance renforcée et une meilleure opinion de l'Administration et des FDS si les conditions suivantes sont réalisées :

- ☞ Les administrations centrale, déconcentrée et locale sont suffisamment représentées sur l'ensemble des régions du Sahel et du Nord (du territoire) ;
- ☞ Ces administrations travaillent avec intégrité et efficacité pour offrir des services de qualité aux populations ;
- ☞ Les institutions en charge de la sécurité, c'est-à-dire les FDS sont efficaces et respectueuses des droits humains dans le cadre de leur travail
- ☞ Des actions de dialogue entre civiles et militaires sont initiées et mises en œuvre

5.6 Objectif général de l'évaluation

Il s'agit d'une évaluation finale destinée à mesurer les résultats du projet. De façon générale, l'évaluation finale a une fonction sommative et vise à recueillir des données et des informations pour apprécier dans quelle mesure les résultats prévus par un projet ont été atteints. Dans le cas d'espèce, il s'agit de recueillir des données et informations auprès des parties prenantes au projet afin de mesurer le niveau de réalisation des quatre produits exposés ci-dessus et, partant, des deux résultats stratégiques dont ils contribuent (respectivement) à la réalisation. L'objectif ultime de l'évaluation est de mesurer la performance et la contribution concrète du projet Confiance à l'amélioration de la paix dans les Régions du Nord et du Sahel.

5.7 Objectifs spécifiques

Plus spécifiquement, l'évaluation finale visera à dresser un bilan de la mise en œuvre du projet à travers une appréciation qualitative et quantitative des résultats obtenus et l'impact sur les bénéficiaires. Elle vise de manière spécifique à :

- ☞ Capitaliser l'ensemble des résultats du projet afin d'assurer la redevabilité envers le PBF et les parties prenantes de la mise en œuvre ;
- ☞ Apprécier les résultats atteints ou en voie d'être atteints contribuant à la consolidation de la paix au Burkina Faso ;
- ☞ Analyser la validité des hypothèses qui ont sous-tendu la théorie du changement ;
- ☞ Déterminer la pertinence des actions menées, leur efficacité tant en termes de résultats qu'en termes de dynamiques et de processus impulsés ainsi que leur impact et durabilité ;
- ☞ Identifier les bonnes pratiques et mettre en évidence les principales leçons apprises afin d'améliorer la conception et la mise en œuvre de projets futurs.
- ☞ Identifier les contraintes qui ont entravé la mise en œuvre du projet ;
- ☞ Formuler des recommandations concrètes aux autorités nationales et à leurs partenaires pour la consolidation des acquis

6 CADRE ET MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION

L'évaluation, de type participatif a été exécutée avec une approche essentiellement qualitative. Elle a été articulée en quatre phases opérationnelles (non strictement séquentielles) qui sont : (i) la structuration de la démarche évaluative (ii) la collecte de données primaires et secondaires, (iii) l'analyse de l'information et des données recueillies et (iv) le jugement conduisant à la formulation des conclusions et des recommandations.

6.1 Sources et collecte des données

6.1.1 Recherche documentaire

L'équipe de projet a mis à disposition la documentation produite dans le cadre l'élaboration et la mise en œuvre du projet notamment les rapports d'activité et les rapports périodiques élaborés dans le cadre de l'exécution. Cette documentation a été renforcée sur le terrain avec les visites auprès des ONG chargées de la mise en œuvre. L'évaluation a en outre bénéficié d'une importante documentation mise à disposition par l'OIM (sur le projet et sur l'approche d'évaluation de l'institution), le PNUD et le PBF. Des recherches approfondies portant sur la crise sécuritaire, les politiques et programmes de développement initiés par le gouvernement et ses partenaires et, de façon spécifique dans le domaine de la prise en charge de la donne sécuritaire ont également été réalisées. Cet exercice visait surtout à renforcer la connaissance de l'environnement de mise en œuvre du projet.

6.1.2 Collecte de données/informations auprès des parties prenantes au projet

a. Localités couvertes par la collecte des données

Au total, huit (8) des quinze (15) communes couvertes par le projet ont été visitées. Il s'agit des communes de : Ouahigouya, Titao (Nord) ; Dori, Gorom-Gorom, Djibo, Kelbo, Arbinda et Oursi (Sahel)

b. Principales sources d'information

La collecte de données a été organisée en direction des parties prenantes au projet qui sont :

- ☞ Les populations bénéficiaires (population ayant bénéficié/participé aux activités, Maires des communes de la zone d'intervention)
- ☞ Les agents et chefs des Forces de défense et de sécurité (Police Nationale, Police de Proximité, Gendarmerie, militaires dans les garnisons de la région Nord et au sahel)
- ☞ Les agents et chefs de l'administration territoriale
- ☞ Les responsables des ONG chargées de la mise en œuvre
- ☞ Les cadres des agences impliquées dans le projet (OIM, PNUD et PBF)

c. Moyens mis en œuvre

Différents moyens conventionnels de collecte de données ont été utilisés en fonction des cibles (détentrices potentielles d'informations/données). Ainsi :

- ☞ Les interviews individuelles et les Focus Group ont été réalisés sur le terrain par une équipe d'enquêteurs recrutée à cet effet dans chaque localité visitée. Les entretiens avec les chefs des FDS, de l'administration et les responsables des ONG d'exécution ont été réalisés par le consultant à Ouagadougou et dans les deux capitales régionales.
- ☞ S'agissant de cadres de l'OIM, du PNUD et du PBF, plusieurs séances de travail en visioconférence ont été tenues dans le cadre de la préparation de l'évaluation. L'équipe de projet a facilité la collecte des données dans la zone d'intervention en informant officiellement les autorités militaires et administratives concernées, ce qui a permis aux équipes de terrain d'établir un contact facile avec tous les acteurs impliqués au projet.

d. Les interviews individuelles structurées (base questionnaire)

Les interviews individuelles ont été le moyen privilégié de collecte auprès des principaux bénéficiaires des actions du projet comme les populations bénéficiaires (civiles) et les agents des FDS et de l'administration a été l'interview individuelle⁵. Au total, 130 personnes ont été interrogées au moyen du questionnaire d'interview individuelle (100 prévues). Une des consignes données aux enquêteurs était de respecter la parité, c'est-à-dire d'interroger autant d'hommes que de femmes. Au final, il y a un peu plus de femmes (52%) que d'hommes ayant répondu au questionnaire. Selon les enquêteurs, cela résulte du fait qu'il est plus facile de trouver les femmes sur place que les hommes. Une autre consigne était d'inclure des jeunes (sans pourcentage prédéfini). L'âge n'avait pour autant été inclus dans les questions. Il a été laissé aux enquêteurs, tous recrutés localement, de se fier aux critères locaux définissant un jeune (les enquêteurs étant issue de la communauté savent qui sont les jeunes⁶). Au total, les jeunes représenteraient près du tiers des répondants.

e. Les Focus Group avec les populations bénéficiaires

Les focus group (ou discussions de groupe) ont aussi été utilisés auprès des mêmes groupes⁷. La consigne a été de regrouper entre 6 et 12 personnes pour une discussion basée sur Guide d'entretien. Sur le terrain, les enquêteurs ont été confrontés à la difficulté de rassembler autant de personnes pour une discussion. Il a donc été d'établir à quatre personnes au minimum le groupe de discussion. L'autre difficulté a été de réaliser des groupes de discussion mixte hommes/femmes. Étant donné le temps relativement court consacré aux enquêtes de terrain, il a été accepté de réaliser des groupes de discussion hommes ou femmes, ce qui a permis réaliser au total trois focus avec les femmes et cinq focus avec des hommes. Dans l'ensemble, la réalisation d'au moins un focus par commune prévu au départ n'a pu être appliquée à cause de la difficulté « *d'immobiliser* » les populations pendant trente à quarante minutes. Les jeunes ont représenté 36% des personnes ayant assistées aux discussions de groupe (voir répartition échantillon en annexe).

f. Les interviews individuelles avec les FDS

L'objectif de départ était que chaque enquêteur réalise quatre interviews avec les FDS soit 48 FDS à interviewer. Au final, seulement 14 FDS ont pu faire l'objet d'interview individuelle (6 dans le Sahel et huit dans le Nord). Il faut reconnaître que la situation sécuritaire ne permettait pas de toucher autant d'agents des FDS que souhaité. Du reste, la mission a coïncidé un incident sécuritaire grave dans la région du Sahel⁸. Les FDS étaient donc en mouvement et psychologiquement peu disposées à ce genre d'exercice (voir répartition échantillon en annexe).

g. Les Focus Group avec les FDS

Pour les mêmes raisons que ci-dessus, l'objectif de réaliser une discussion de groupe dans chaque commune couverte par l'enquête n'a pu être réalisé. Seulement deux focus ont pu être organisés notamment à Titao dans le Nord et à Djibo dans le Sahel. Dans le Nord, c'est plus la mobilité des agents qui a empêché la réalisation des discussions de groupe.

h. Les interviews individuelles et discussion de groupe avec les agents de l'administration

Au total, 20 agents de l'administration ont été interrogés dont la majorité (12) dans la région du Nord. Les femmes représentent 15% et les hommes 75% dans cette catégorie. Les jeunes comptent pour 10%. Quant aux discussions de groupe, une seule a été organisée dans les deux régions, en particulier à Titao, dans la région du Nord. Ce résultat est loin de celui prévu qui était de réaliser un focus avec les agents de l'administration dans chaque commune couverte par l'enquête. Les enquêteurs ont invoqué la faible présence des agents (période des congés).

i. Les entretiens individuels avec les responsables des FDS, administrations, leaders communautaires et responsables des ONG de mise en œuvre

⁵ L'interview individuelle pose les mêmes questions à un échantillon d'individus concerné par le sujet étudié. Elle permet à chaque personne interrogée d'exprimer son ressenti sur toutes les questions posées. L'utilisation de moyen de collecte à cette catégorie d'acteurs cible essentielle du projet a été motivée par le fait que cette technique d'étude, plus que tout autre dispositif, permet de saisir, au travers de l'interaction avec les sujets interrogés, le point de vue des individus sur des questions précises, leur compréhension d'une expérience vécue, leur vision, etc. Elle permet de comprendre en profondeur des attitudes ou comportement face une situation donnée ou encore d'en apprendre davantage (Revue scientifique l'Érudit : l'entretien individuel en recherche qualitative, Volume 38, numéro 1, 2012, p. 7-235)

⁶ La définition des jeunes : âgés de 35 ans ou moins aurait entraîné la vérification de l'âge. Dans certaines zone, on se pose des problèmes d'état civil, cela aurait été une contrainte insurmontable.

⁷ Le focus group privilégie les interactions entre plusieurs participants et permet d'approfondir et d'étayer certaines informations et analyses provenant d'entretiens individuels.

⁸ L'attaque du village de Solhan dans la nuit du 4 au 5 juin par des groupes armés non identifiés ayant 160 victimes

Des entretiens ont également été réalisés avec quelques responsables des FDS et de l'administration ainsi qu'avec les leaders communautaires (amazones de la cohésion sociale, Conseil Régional des Jeunes) et les responsables des ONG chargés de la mise en œuvre.

Tab. 7 : Entretiens individuels avec responsables FDS, administrations, leaders communautaires et ONG

Désignation	Nord	Sahel	Ouagadougou,	Total
	Ouahigouya	Dori		
Responsables FDS	1	1	1	3
Femmes leaders (amazones)	1	1		2
Jeunes leaders (CR)	1	1		2
Responsable Administration	2	1		3
Responsables ONG mise en œuvre	2	3		5
Maires	3	1		4
Total	10	8	1	19

Au total, 19 responsables des FDS, de l'administration, des leaders communautaires et des ONG partenaires du projet ont été rencontrés sur un objectif de 40 prévus.

6.1.3 Échantillon globale des personnes ayant participé à l'exercice d'évaluation

Globalement, 254 personnes ont directement participé à la collecte de données sur le terrain. L'objectif initial était fixé à 230 personnes (interviews individuelles et discussions de groupe). Face à la difficulté de rencontrer les FDS et le personnel de l'administration, il a été retenu chemin faisant, de compenser par les enquêtes auprès des populations civiles. Ainsi, au total, un peu plus de la moitié des participants sont issus de cette catégorie d'acteurs.

Tab. 8 : Structure de l'échantillon de personnes ayant participé à la collecte de données

Catégorie	Nombre	%
Interviews Individuelle population	130	51%
Focus population bénéficiaires	53	21%
Interviews Individuelle FDS & Administration	34	13%
Focus : FDS & Administration	18	7%
Entretien individuel avec Resp. adm, FDS, et autres	19	7%
Total	254	100%

6.2 Limites et stratégies d'atténuation proposées

Il est de notoriété que si l'interview individuelle donne accès aux représentations et opinions, il ne donne pas forcément accès à la réalité. En effet, l'écart entre ce que l'on dit et ce que l'on fait peut-être parfois important. C'est pourquoi, l'entretien individu doit être complété par l'observation in situ, ce qui a été fait autant que possible dans le cadre de la présente évaluation. En plus de cela, la triangulation des réponses obtenues de chaque question par plusieurs catégories de cibles (population, FDS, administration, personnes de référence comme les amazones, les maires des communes bénéficiaires, etc.) permet de prendre en charge ce genre de biais tout comme les imperfections inhérentes aux discussions de groupe. En outre, il n'a pas été possible d'interroger l'échantillon prévu au niveau des FDS et de l'administration pour les raisons invoquées plus haut. Pour combler ce gap, les catégories d'acteurs rencontrés ont été diversifiées au maximum (maires communes, leaders communautaires comme les amazones et les responsables des Conseils régionaux de la jeunesse ainsi que les responsables des ONG. Ces derniers par exemple, en plus d'avoir connu le projet sont de véritables personnes ressources quand il s'agit d'analyser le contexte sécuritaire local ou des problématiques relatives aux relations entre les FDS/l'administration avec les populations ou la cohésion sociale.

7 RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

7.1 Portée de l'évaluation

Le périmètre de l'évaluation finale prend en compte la totalité des résultats observables sur toute la durée de mise en œuvre du projet s'étendant de mars 2019 à mai 2021 dans toute la zone d'intervention du projet. (Banh, Kain, Sollé, Thiou, Djibo, Kelbo, Arbinda, Dori, Seytenga, Gorgadji, Gorom-Gorom, Déou, Oursi, Sebba et Mansila) située dans les régions du Nord et du Sahel du Burkina Faso.

L'évaluation porte sur les thématiques couvertes par le projet à savoir le respect des droits humains et la promotion du genre, l'amélioration de la capacité des administrations (de la justice et de l'état civil en particulier), la police de proximité, la corruption et ses méfaits, la promotion du civisme et de la citoyenneté, la collaboration entre FDS et populations, l'amélioration de l'offre de service des structures de sécurité, des services publics et qualité des prestations ; la mise en place et l'opérationnalisation des espaces de dialogue permanents entre l'administration et les populations au niveau local.

7.2 Critères et questions de l'évaluation

L'évaluation finale a collecté auprès de tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet des informations et données fiables pouvant permettre une analyse approfondie sur la base des critères d'évaluation recommandés par l'OCDE-CAD et le Groupe des Nations Unies pour l'Évaluation (UNEG). Ces critères sont : la pertinence, l'efficacité, l'efficience ; l'impact et la durabilité. À ces critères, la cohérence a été ajoutée (critère OIM⁹) comme critère d'évaluation à part entière. Les thèmes spécifiques comme les stratégies de partenariat développés par le projet à l'endroit des autres agences du SNU au Burkina Faso ainsi les thèmes transversaux portant sur le genre et les droits humains ont été intégrés à l'analyse

7.3 Analyse de la pertinence du projet

7.3.1 Pertinence par rapport aux besoins des bénéficiaires

Le projet Confiance a visé trois types de bénéficiaires à savoir les populations, les FDS et l'administration. La pertinence du projet est analysée par rapport aux besoins réels de ces catégories cibles.

Le besoin d'espace réel de dialogue et de cadre de collaboration entre les FDS et les populations civiles

L'appellation de « *la grande muette* » a sans doute déteint sur les FDS en général. Même dans les cas d'accusations grave, les FDS communiquent peu. Elle ne donne pas leur version des faits. Cette insuffisance dans la communication laisse libre cours à la spéculation et notamment aux médias qui diffusent, chacune à sa manière, sa propre version des faits engendrant la multiplication des versions et la désinformation. Cette insuffisance dans la communication entre les FDS et la population en général traduit l'absence de mécanismes ou de cadres de dialogue et de concertation entre les deux parties. La mise en place de pareilles structures était devenue une nécessité dans le Nord et au Sahel pour améliorer les relations entre les FDS et la population étant données les abus et manquements aux droits humains souvent allégués. Le projet s'est attelé à créer ces espaces de dialogue et d'échange dont aussi bien les FDS, les populations que l'administration avaient besoin. Selon un participant aux discussions de groupe, l'absence d'espaces de dialogue entre les FDS, voire l'administration et les populations civiles s'explique d'abord par « *la crainte des civils envers les militaires qui a toujours existé dans le pays, mais qui s'est exacerbée au fil des années depuis les agressions dont les deux régions ont été victimes* ».

Le besoin de remédier à la méconnaissance du rôle et responsabilités des FDS

Au-delà de la peur et de la méfiance envers les corps des FDS, il semble qu'une profonde méconnaissance des rôles et des responsabilités des FDS entravait également l'établissement des bases d'une saine relation entre la population et leurs FDS.

⁹ La Cohérence ne figure pas en tant que tel au nombre des critères d'évaluation de l'OCDE-CAD et de UNEG

Plus grave, cette méconnaissance ne se limite pas aux populations civiles envers les FDS. Une partie des FDS semblait ignorer leur propre devoir envers les civils, notamment en matière de protection et de respect des droits humains applicables en premier lieu aux populations qu'elles avaient la charge de défendre contre les agresseurs en plus de la défense de l'intégrité du pays. Les exactions, rackets et autres violations des droits sur les populations déjà traumatisées par la violence des agresseurs ne peuvent s'analyser qu'en ces termes. De ce point de vue, le besoin de sensibiliser et de renforcer l'éducation civique et citoyenne des populations était réel. D'autre part, la nécessité d'améliorer les connaissances des FDS dans le domaine des droits humains et du genre étaient évidents. Le projet Confiance s'est investi dans ces domaines et les deux régions ciblées en avaient véritablement besoin pour apaiser la relation FDS-population et faire face avec toutes ces forces rassemblées, à la crise sécuritaire.

Le besoin de remédier à certains comportements des FDS

Dans la zone, comme rapporté dans les discussions de groupe, un certain nombre de civils reconnaissent les efforts que fournissent les FDS pour assurer leur sécurité. Mais d'autres ont le sentiment d'être en insécurité malgré leur présence. Pire, pour certains, la présence des FDS est elle-même source d'insécurité. Les tracasseries routières, les rackets et autres exactions sur la population civile sont autant de faits allégués pour soutenir cette position. Objectivement donc, il y avait la nécessité de renforcer les capacités des FDS dans le domaine des droits humains comme indiqué ci-dessus, mais surtout de créer des opportunités de mettre ensemble les deux parties pour qu'elles se côtoient et échangent aux fins de briser la glace qui les séparait. Le projet confiance a adopté une démarche originale en initiant des journées d'assainissement, des matchs de football entre civiles et FDS, des cross entre administration, FDS et civiles, des journées de santé pendant lesquelles les services de santé des armées ont offert gratuitement ses services à la population, etc. Cela également, correspondait à un besoin réel des populations, des agents de l'administration et des FDS dans les deux régions pour établir un lien de confiance entre les différents acteurs.

Le besoin d'identifier toutes les personnes dans un contexte sécuritaire tendu

L'autre caractéristique dans la zone cible avant le projet était la difficulté qu'il y avait pour les FDS à identifier les citoyens. Un nombre important de personnes (la majorité en zone rurale selon un responsable des FDS) était dépourvu de toute pièce d'identification. Or, dans le contexte trouble, il fallait absolument savoir « *qui est qui* ». Dans ce cadre, appuyer l'administration, en particulier la justice pour qu'elle puisse délivrer des jugements supplétifs et certificats de nationalité aux adultes pour leur permettre d'obtenir des pièces d'identification était pour le moins plus qu'une nécessité, mais une urgence dans le Nord et le Sahel. Les appuis au système judiciaire prévus et réalisés par le projet en équipement et pour la tenue d'audiences foraines aux fins de délivrer le maximum possible de documents d'identification aux jeunes et adultes demandeurs étaient pour le moins pertinents. Un responsable des FDS rencontré a même qualifié ces soutiens du projet de « *stratégiques dans le processus de sécurisation des zones infectées par les agresseurs* ».

Le besoin de justice

Le rôle de protection de l'État vis-à-vis des populations vulnérables à travers à travers la justice est souvent remis en cause puisqu'il ne protège pas suffisamment « *les plus faibles contre les plus forts* ». Cela nourrit des frustrations ainsi qu'un sentiment d'injustice. Selon une enquête réalisée par Interpeace au Burkina Faso (Mars 2021), les difficultés d'accès à une juridiction impartiale et indépendante constituent une grande difficulté pour les populations en général. Ces difficultés sont liées au manque de confiance aux mécanismes judiciaires et traditionnels de règlement des conflits ainsi qu'à la perception du faible niveau d'intégrité des personnes qui assurent le fonctionnement de ces instances.

Dans le cadre du projet Confiance, en plus de cette réalité, il fallait faire face au faible fonctionnement même de la justice dans les zones couvertes. En effet, du fait de l'insécurité dans certaines zones, l'administration judiciaire ne fonctionnait plus. Or, les FDS présentes, continuaient à assurer leur mission, avec forcément des arrestations. Le résultat a été un nombre relativement important de personnes arrêtées dans certaines zones où la justice ne fonctionnait que faiblement. La conséquence directe de cela est l'augmentation du nombre de prévenus et de la durée de la détention préventive.

Le projet Confiance s'était fixé entre autres objectifs, d'accompagner les jeunes et les femmes vulnérables en conflit avec la loi et victimes de cette situation en leur fournissant une assistance judiciaire. Il a ainsi appuyé l'organisation d'audiences foraines ainsi que de sessions des assises criminelles en faveur de ces jeunes et femmes pour mettre fin à leur détention préventive. En plus, en appui direct à la justice et aux services d'état civil, le projet a fourni des équipements informatiques pour améliorer la qualité et les capacités des services. Toutes ces prestations du projet dans le domaine de la justice correspondaient évidemment un besoin objectif du secteur.

Le besoin de renforcement de la gouvernance locale

Beaucoup de personnes ressources rencontrées dans le cadre de la présente évaluation ont justifié le déficit de confiance entre l'administration et les populations par l'absence de dialogue et la distance qu'observent les deux entités l'une par rapport à l'autre. Du coup, les appuis prévus par le projet en vue de rendre fonctionnels les Cadres de concertation au niveau communal deviennent nécessaires pour le renforcement de la gouvernance locale. Il est de même que les actions visant à renforcer les cadres de redevabilité pour susciter la confiance vis-à-vis des administrations locales, ainsi que celles destinées à promouvoir l'inclusivité et la participation citoyenne à toutes ces structures de dialogues et à l'exercice du contrôle citoyen de l'action publique. Pour toutes ces raisons, comme il apparaîtra tout le long du rapport, la pertinence des interventions par rapport aux besoins réels des catégories cibles a constitué une force du projet Confiance.

7.3.2 Pertinence par rapport aux priorités nationale du pays

L'État burkinabè est à la recherche de solutions structurantes à la crise sécuritaire que vit le pays depuis un certain temps. La mise en place d'un important programme spécifiquement dédié à cette problématique en atteste. Ce programme, le PUS-BF, en plus des préoccupations relatives au développement socio-économique des populations locales, a pour objectif fondamental de contribuer à l'amélioration de la sécurisation des personnes et des biens dans sa zone d'intervention où des défis sécuritaires compromettent sérieusement la paix, la sécurité et la stabilité. Un de ses quatre objectifs spécifiques est d'ailleurs la prise en charge des défis sécuritaires. Un de ces défis sécuritaires est justement la **crise de confiance** entre les populations locales d'une part et les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) et l'administration d'autre part. Cette crise de confiance, ses causes et son ampleur ont été documentés par plusieurs publications crédibles¹⁰. Or, il est illusoire de croire qu'il est possible de faire face à l'insécurité provoquée par des groupes qui opère selon le modèle classique connu de la « guérilla » sans une collaboration entre les forces armées du pays et la population qui nécessite en premier lieu la confiance entre les deux entités. Le projet Confiance dédié entièrement ce sujet peut donc valablement s'analyser en termes de contribution des agences initiatrices aux objectifs prioritaire de l'État burkinabè.

7.3.3 Pertinence sous l'angle de l'approche basée sur les droits humains

La théorie du changement élaborée par l'OIM, le PNUD et le PBF à l'entame de ce projet est que les populations des régions du Nord et du Sahel auront une confiance renforcée et une meilleure opinion de l'Administration et des FDS si les institutions en charge de la sécurité, c'est-à-dire les FDS sont efficaces et respectueuses des droits humains et du genre dans le cadre de leur travail et si des actions de dialogue entre civiles et militaires sont initiées et mises en œuvre (entre autres). Le projet Confiance place donc l'approche droits humains au centre de ses interventions et en fait une clé indispensable à l'atteinte des objectifs qu'il s'est fixés. Plus généralement, le choix de la stratégie d'accompagnement des Nations Unies aux efforts de prévention et de création d'une paix durable pour les régions du Nord et du Sahel, au titre de l'UNDAF fondé sur des analyses de fragilités et de risque reposait, entre autres, sur le rétablissement de la confiance entre les FDS ; l'administration et les populations à travers le respect des droits humains (voir ci-dessous).

¹⁰ Exemple : « Pour un renouveau du Pacte social au Burkina Faso : Jeter les bases d'une paix durable au Burkina Faso : Analyse participative des facteurs de conflit et de résilience/Interpeace, Mars 2021

7.3.4 Pertinence par rapport à l'UNDAF

Le contexte d'élaboration du projet Confiance (2019) est marqué par la signature, peu avant, d'un nouveau Cadre de coopération 2018-2020 (UNDAF) entre le gouvernement et le Système des Nations Unies (SNU) en avril 2018. Ce cadre de coopération, référentiel central des interventions des agences des Nations Unies dans le pays, a mis en exergue le problème sécuritaire que vit le pays et indiqué la volonté du SNU de contribuer au rétablissement de la paix et de la sécurité, en s'attaquant aux facteurs d'instabilité par le biais d'engagements à caractère politique mettant l'accent sur le renforcement de la résilience et le renforcement des partenariats avec des acteurs clés.

7.3.5 Pertinence par rapport aux engagements programmatiques des trois agences partenaires

Le Burkina Faso avait pris des engagements fermes devant la communauté internationale dans le domaine de la prévention des conflits et la création de conditions d'une paix durable dans le pays et particulièrement dans les régions du Nord et du Sahel. D'autre part, le Burkina Faso a adhéré à l'initiative l'approche « *Soutenir la paix* » (« *Sustaining Peace* ») lancée en 2017 qui constitue un point d'entrée clé pour la consolidation de la paix pour les différentes agences, en particulier pour le PBF, bailleur du projet Confiance. En plus, comme indiqué dans l'analyse du contexte, le Burkina Faso est éligible au PBF et les résultats escomptés du projet intègrent parfaitement le cadre de résultat prioritaire de cette institution dans le pays.

De son côté, le PNUD dans son Document de Programme de Pays 2018-2020 (CPD) a inscrit l'amélioration de l'efficacité des institutions nationales pour permettre à la population, en particulier les plus exposés aux risques de conflit et d'insécurité, de vivre en paix et en sécurité dans un État de droit (Effet 1.1 du Cadre des résultats CPD). Mieux, trois produits ont été attachés à la réalisation de cet effet, tous partie intégrante des objectifs stratégiques du projet Confiance. Ces produits portent sur (i) le renforcement des capacités opérationnelles pour qu'ils puissent fournir des services de justice équitable et accessible à la population et faciliter le processus de réconciliation, (iii) le renforcement des capacités techniques et l'équipement des acteurs du secteur de la sécurité pour qu'ils puissent mener à bien leur mission, promouvoir la cohésion sociale et consolider la paix et la stabilité, conformément aux principes démocratiques et d'égalité et (iv) la mise en place de cadres de dialogues inclusifs, de structures et mécanismes de prévention et de gestion pacifique des conflits et de contrôle citoyen, intégrant les femmes et les jeunes.

De son côté, l'OIM dans le cadre de son mandat, travaille à faciliter la recherche de solutions pratiques aux problèmes de migration et à fournir une aide humanitaire aux migrants dans le besoin. Dans ce cadre, outre la gestion proprement dite des flux migratoires, l'organisation travaille à les prévenir en s'attaquant à leurs causes. La crise sécuritaire décrite ci-dessus comportait un risque majeur de migration, comme le prouve aujourd'hui la situation des personnes déplacées observables dans les centres urbains et les périphéries des villes comme Dori et Ouahigouya. De ce fait, on peut comprendre la préoccupation de l'OIM et l'importance qu'attache l'organisation au projet Confiance ; ce dernier en visant, en dernier ressort, à créer les conditions optimales pour rétablir la sécurité dans les régions du Nord et du Sahel (synergies population/FDS/administration).

Quant au PBF, son action prioritaire dans le pays est focalisée sur (i) la réforme du Secteur de la Sécurité, (ii) l'État de droit, (iii) le Renforcement des capacités nationales de l'État et (iv) le prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale.

7.4 Analyse de la cohérence du projet

7.4.1 Cohérence interne

En tant qu'agence principale des Nations Unies pour le développement, le PNUD s'attache à la réalisation des Objectifs du Développement Durable (ODD). Au Burkina Faso, le PNUD œuvre entre autres dans le renforcement de la gouvernance dans ses différentes composantes notamment (i) le renforcement des capacités nationales d'anticipation, de planification et de programmation des actions de développement et (ii) le renforcement des capacités des institutions républicaines et des systèmes de gouvernance pour la consolidation de l'État de droit, la prise en compte du genre, l'autonomisation des femmes et les droits Humains.

Conséquemment, dans le cadre du projet Confiance, le PNUD a assuré le leadership des volets relatifs au renforcement des capacités des administrations locales (*Résultat 2 : La confiance entre l'administration et les populations est renforcée*). Un des Produits de ce résultat vise ainsi l'amélioration de l'offre et de la qualité des prestations des administrations en cohérence avec ses autres programmes/projets dans ce domaine. De la même façon, le respect des droits humains et de l'égalité homme-femmes, autre préoccupation du PNUD a été au centre des actions du projet comme déjà indiqué.

L'OIM a de son côté, développe un certain nombre de programmes/projets visant à prévenir les migrations. L'organisation a entre autres, initié des projets pour promouvoir l'insertion professionnelle et l'esprit d'entreprise des jeunes afin de réduire le risque de migration irrégulière dans la région. Elle a aussi travaillé dans le domaine de l'intégration socioprofessionnelle des jeunes, y compris des jeunes migrants de retour au pays, etc. Par ailleurs, l'OIM s'est engagée avec d'autres institutions dans la mise en œuvre de projet transfrontaliers visant le même objectif de prévention des migrations (cas du projet « *Programme d'Appui à la prévention des conflits et de l'extrémisme violent dans les zones frontalières du Bénin, du Burkina et du Togo*). Toutes ces initiatives et tant d'autres sont en adéquation avec sa mission et la cible 10.7 des ODD « *faciliter la migration ordonnée sans danger, régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques de migration planifiées et bien gérées* ».

7.4.2 Cohérence externe

Outre les liens étroits avec le PUS-BF déjà exposés, on se souvient que le gouvernement du Burkina Faso a adhéré au *Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO)* en décembre 2016. Cette volonté de promouvoir la bonne gouvernance s'est matérialisée par l'adoption en novembre 2017 de la Stratégie nationale de promotion de la bonne gouvernance (SNPG) qui couvre la période 2018-2027. Cette stratégie vise à promouvoir les principes de bonne gouvernance dans la conduite de l'action publique. Elle engage l'État à respecter la primauté du droit, la promotion de la transparence et de la responsabilité, le renforcement de la participation et l'équité sans oublier la lutte contre la corruption. Elle inclut également la promotion de la promotion de l'administration. Le projet confiance prend à son compte l'essentiel de ces thématiques. La primauté du droit se dégage de sa théorie du changement invoqué plus haut. La lutte contre la corruption a constitué un axe central des activités du projet avec des campagnes de sensibilisation fortes ayant impliqué toutes les parties prenantes. La promotion de l'administration, notamment le renforcement de ses capacités à fournir des services de qualité aux populations, a également constitué la trame du résultat 2. Le projet Confiance s'avère donc en cohérence avec SNPG 2018-2027.

Par ailleurs, la plupart des partenaires techniques et financiers du pays appuie le pays dans ces domaines ; en plus des appuis portant sur la sécurité (domaine qu'embrasse également le projet) et le développement économique.

7.5 Analyse de l'efficacité dans la mise en œuvre du projet : niveau de réalisation des résultats attendus

L'analyse de l'efficacité vérifie dans quelles mesures les objectifs et les résultats attendus du projet ont été atteints dans la période de mise en œuvre prévue. Elle s'intéresse également à la qualité des moyens mis en œuvre et sur l'adéquation des stratégies retenues par rapport à l'environnement local.

7.5.1 Niveau de réalisation du Résultat stratégique 1 : La confiance entre populations et forces de défense et de sécurité est améliorée à travers le respect des droits humains

7.5.1.1 Rappel des hypothèses de réalisation

Le premier résultat attendu du projet est l'amélioration de la confiance entre les populations et les forces de défense et de sécurité (FDS). Le cadre des résultats du projet indique que ce résultat est subordonné à la réalisation de deux produits qui sont (i) **Produit 1.1 : les forces de défense et de sécurité assurent la sécurité des populations dans le respect des droits humains** et (ii) **Produit 1.2 : la confiance et le dialogue entre les populations et les FDS sont renforcés**. En d'autres termes, l'amélioration de la confiance entre les populations et les FDS est assujettie à un comportement respectueux des droits des populations renforcé par un dialogue véritable entre les deux parties.

S'agissant des indicateurs de mesure des progrès réalisés, pour le Résultat 1, chacun des deux produits est assorti d'un indicateur. L'indicateur du Produit 1.1 « *La confiance entre les populations et les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) est renforcée* » est « *le pourcentage de la population qui sont satisfaits/ont confiance dans la performance des FDS* ». Celui du second produit « *Produit 1.2 : La confiance entre l'Administration locale et la population est renforcée.* » est « *le pourcentage de la population qui sont satisfaits/ont confiance dans la performance des administrations locales* ».

Pour le Résultat 2, les deux indicateurs de Produits sont : « *Indicateur 2.1: Pourcentage des usagers satisfaits (accueil ; délais de traitement/délivrance) des services délivrés par les administrations publiques (judiciaire, déconcentrée, locale)* » pour le Produit 2.1 « *La confiance et le dialogue entre les populations et les FDS sont renforcés* ». Pour le second produit de ce résultat « *Produit 2.1 : L'offre de services publics et la qualité des prestations sont accrues* », l'indicateur retenu est « *le pourcentage de la population (désagrégée par sexes) de la région du Nord et du Sahel (zone du projet) déclarant avoir confiance en l'administration* ».

Les activités définies pour la réalisation des quatre produits sont également assorties d'indicateurs d'activité pour en mesurer la progression. L'analyse suivante mesure l'évolution des indicateurs d'activité puis de produit avant d'apprécier globalement la réalisation du Résultat stratégique.

7.5.1.2 Niveau de réalisation du Résultat 1

a. Analyse du niveau de réalisation des produits

☞ Produit 1.1 : Les forces de défense et de sécurité assurent la sécurité des populations dans le respect des droits humains

Dans l'approche du projet, la réalisation du Produit 1.1 est conditionnée par une bonne connaissance des droits humains et du genre par les FDS dans toutes ses composantes des FDS (militaires, gendarmes, policiers, douaniers, agents des eaux et forêts, régisseurs et gardes pénitenciers). Elle est également liée à une bonne formation des membres des forces de sécurité intérieure (agents terrains) sur la police de proximité et en même temps à une compréhension de tous les acteurs de la stratégie de cette même Police de Proximité. En outre les problèmes de corruption dont sont souvent accusées les FDS et qui rendent plus difficiles les relations entre les FDS et la population devraient être traités. Enfin plus globalement, une éducation à la citoyenneté à l'endroit des jeunes (filles, garçons) sur l'engagement communautaire, la lutte contre la corruption, la culture de la paix et la cohésion sociale apparaissait comme une autre condition pour la réalisation du produit. L'ensemble de ces conditions a été décomposé en dix activités à réaliser par le projet en vue de l'obtention du produit 1.1

b. Effectivité de la réalisation des activités prévues pour le Produit 1.1

Niveau de réalisation des activités et évolution des indicateurs

Dans les deux régions, les formations des FDS ont effectivement été réalisées dans les domaines des droits humains et du genre. Au total 105 FDS (cible du projet = 100) ont bénéficié de cette formation dans la zone du projet dont 23 (21,90%) femmes (Indicateur 1.1.2). La totalité (100%) des participants a réussi à l'évaluation finale (Rapport final projet). Pour ce faire, il a fallu réviser/actualiser les curricula de formation sur les droits humains et le genre en début de projet (Activité 1.1.1 ; 2019). Également, un pool de 100 formateurs a été formé dans le même cadre (Activité 1.1.3). S'agissant de la formation sur la Police de Proximité, 294 agents des FDS en ont bénéficiée (cible : 200). Cette formation portait sur les Droits humains et le genre (Indicateur 1.1.4).

La cinquième activité (Activité 1.1.5) prévue porte sur l'organisation d'une campagne d'information/sensibilisation des acteurs locaux sur la stratégie de la Police de Proximité. L'activité a été réalisée et a connu la participation de 108 acteurs (Rapport d'avancement du 19 Mai 2020).

Pour ce qui concerne l'organisation de campagnes d'information et de sensibilisation à destination des FDS et de la population sur la corruption (Activité 1.1.6), elle a également été réalisée. Au total, 593 FDS (cible : 500) en ont bénéficié (Indicateur 1.1.6).

L'activité d'information et de sensibilisation sur la corruption a visé également la population civile. À cet effet, la couche scolaire a été particulièrement visée. Un concours de dessin a été organisé dans les établissements scolaires dans chacune des communes couvertes par le projet sur le thème de la corruption. La remise des prix de ce concours a partout été saisie comme une tribune de sensibilisation contre la corruption ayant rassemblé la population, les FDS et l'administration. Au total 917 jeunes dont 581 garçons et 336 filles ont pris part aux concours de dessin organisés lors des sessions de sensibilisation des jeunes filles et garçons sur la thématique de la lutte contre la corruption et ses méfaits. (Indicateur 1.1.7).

L'Activité 1.1.8 a spécifiquement visé les FDS. Il s'est agi d'acquérir du matériel informatique et de communication pour les FDS. Selon les statistiques du projet, 17 services ont bénéficié de cette intervention du projet. Au total, le projet a mis à la disposition des FDS 40 ordinateurs complets de Bureau, 7 ordinateurs portables et un serveur pour 17 services de sécurité (Indicateur 1.1.8) selon la documentation du projet

L'Activité 1.1.9 consistait à confectionner et implanter des panneaux d'information sur les documents requis pour les différents contrôles. Ainsi, 50 panneaux d'information afférents aux personnes physiques, véhicules et à la conduite du véhicule sur les documents requis pour les différents contrôles routiers ont été confectionnés et implantés dans les provinces de Yatenga, Loroum, Soum, Oudalan, Seno et Yagha à l'attention des usagers et des personnels des services de sécurité (Police et Gendarmerie) du Nord et du Sahel du Burkina Faso pour renforcer les relations de confiance et de collaboration entre les populations et les services de services de sécurité (Police et Gendarmerie) pour promouvoir un partenariat efficace entre les usagers et les personnels des services de sécurité,

Enfin l'activité 1.1.10 a visé d'une manière spécifique les femmes. Les amazones rencontrées invoquent en première position cette activité. Selon elles, les femmes leaders/organisations féminines des zones d'intervention ont vu leurs connaissances et leurs capacités renforcées pour leur permettre de sensibiliser dans leurs différentes localités sur l'engagement communautaire, la lutte contre la corruption, la culture de la paix et la cohésion sociale. Mieux, elles ont chacune été dotées de boîte à images pour soutenir cette activité. Au total, 136 femmes leaders (Indicateur 1.1.10) réparties dans les 15 communes couvertes par le projet ont été formées et ont bénéficié de la boîte à image pour la sensibilisation sur l'engagement communautaire, la lutte contre la corruption, la culture de la paix et la cohésion sociale. En tant qu'actrices de défense des droits humains, les femmes sont devenues des agents de promotion de la paix et de renforcement de la cohésion sociale et ont sensibilisé à leur tour plus de 1500 jeunes et les femmes dans leurs localités respectives

c. Niveau de réalisation du produit

Un premier niveau d'évaluation a été obtenu directement de la population civile ayant participé à l'enquête de terrain. En effet, la question a été posée de savoir si les **incidents entre la population et les FDS ont diminué dans leur localité depuis le début du projet en 2019**.

Tab. 9 : Réponse des populations civiles à la question « Les incidents entre la population et les FDS ont-ils diminué dans votre localité depuis le début du projet ? »

	Oui, Beaucoup	Moyennement	Un peu	Non, Pas du tout	Total
Effectifs	114	4	2	0	120
%	95%	3%	2%	0%	100%

Le résultat est sans appel : 95% des personnes interrogées (environ neuf personnes sur 10) témoignent que ce type d'incidents a beaucoup diminué dans leur localité. Chez les hommes, ce pourcentage est de 95,7% contre 94,3% chez les femmes, des pourcentages sensiblement égaux. Il est notable qu'aucune des personnes interrogées n'ait nié la diminution des incidents entre les FDS et la population. Ce résultat renseigne sur les progrès réalisés par les FDS en matière de respect des droits humains. En effet, si les incidents ont diminué, c'est qu'incontestablement les exactions et autres manquements aux droits des personnes qui en étaient à l'origine ont diminué. Cela signifie qu'on a enregistré un changement de comportement au niveau des FDS et le projet y a grandement contribué avec les formations réalisées portant sur les droits humains et le genre. S'y ajoute que les séances de sensibilisation sur la corruption et ses méfaits qui ont touché les deux parties ont certainement produits leurs effets, étant donné que ce phénomène, comme souligné ci-dessus, a également toujours constitué un casus belli entre les FDS et la population. Par ailleurs, l'acquisition d'équipements informatiques et surtout de communication pour les services de sécurité intérieure a pu contribuer à qualifier leurs interventions et à réduire de ce fait les abus. Ce sont là autant d'acquis à l'actif du projet qui ont placé les forces de défense et de sécurité en situation d'assurer la sécurité des populations dans le respect des droits humains.

☞ Diminution des cas de violations des droits humains occasionnés par les forces de défense et de sécurité dans le cadre de la lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation sur les populations de la zone d'intervention (Indicateur 1.1.1)

La question portant sur le nombre d'incidents impliquant les FDS avant le projet et durant ou après projet a été posée à toutes les catégories d'acteurs rencontrés durant la collecte des données. Aucun des acteurs rencontrés n'a pu (ou accepté) fournir des chiffres, encore moins documenter cette question. La seule exception a été notée dans la région du Nord. Un maire d'une commune rurale (17 villages vidés de leurs habitants) ayant délocalisé son bureau dans la ville de Ouahigouya a donné les statistiques suivantes¹¹.

Tab. 10 : Nombre d'incidents impliquant les FDS enregistrés dans une commune rurale entre 2017 et Août 2021

	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre d'incident	13	15	4	2	0
Taux de réduction		-15%	-73%	-50%	-100%

Avec la réserve qui s'impose (le maire est installé en ville depuis fin 1999 et n'a enregistré que les incidents portés à sa connaissance), on peut constater que les incidents impliquant les FDS sont partis de 15 en 2018 (avant-projet) à 2 en 2020 (-87%) et 0 en Août 2021 (-100%). Cette baisse des violences impliquant les FDS ne peut être généralisée à l'ensemble de la zone d'intervention du projet. Elle porte sur une commune alors que le projet en couvre 15 au total. Cependant, en termes de tendance, la réduction nette des cas de violences orchestrées par les FDS dans le cadre de leurs interventions a été confirmée par les discussions de groupe et les entretiens individuels avec les différentes autorités. La tendance à la baisse est aussi confirmée par les populations dans la mesure où 95% de la population touchée par l'enquête affirment ci-dessus que « les violences ont beaucoup diminuées ».

¹¹ Les statistiques données ont été dictées à partir d'un cahier tiré des tiroirs du bureau, ce qui renforce leur crédibilité.

Le témoignage d'un autre maire ayant aussi délocalisé son cabinet en ville éclaire davantage sur cette dynamique. Selon lui, la violence des FDS en zone rurale « est en voie de disparition grâce aux multiples formations, sensibilisations et opérations de rapprochement réalisées par le projet Confiance. Par exemple dans les années 2017-2018, les FDS tiraient à vue sur les personnes qui prenaient la fuite quand elles débarquaient. Cela a créé un certain nombre de drames. Mais aujourd'hui, devant la même scène de personnes fuyant à leur arrivée, elles adoptent un tout autre comportement. Elles font tout pour rattraper ces fuyards, discuter avec elles, les sensibiliser en leur faisant comprendre qu'ils sont leurs frères et sont là pour assurer leur sécurité. Et la plupart du temps, cette discussion se termine par des cadeaux symboliques offerts par les FDS, une bouteille d'eau, une paire de chaussure, etc. ».

En définitive, en termes de tendance, les cas de violations des droits humains occasionnés par les forces de défense et de sécurité dans le cadre de la lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation sur les populations de la zone d'intervention a effectivement diminué de façon considérable, et le projet Confiance grandement contribué à cela. La réserve à apporter à la réalisation de ce produit est qu'il n'a pas été possible d'inclure les populations de certaines zones rurales excentrées où les incidents entre FDS et populations étaient réputées plus fréquentes.

S'agissant de la qualité de l'indicateur, l'impossibilité pratique de le documenter peut (à posteriori) inciter à remettre en cause son choix dans le Cadre de résultat du projet. Mais à ce sujet, la question à poser est celle de savoir s'il y a un autre indicateur plus pertinent et « plus évaluable » pour apprécier les progrès des FDS en matière de respects des droits humains dans le cadre de leurs interventions dans la lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation. Cette question permet de mettre en évidence deux réponses qui sont :

- La pertinence de l'indicateur est indiscutable. On peut difficilement trouver un autre pour mesurer mieux les progrès des FDS dans le domaine du respect des droits humains, surtout si l'on se rappelle que le principal grief adressé à ces FDS était les violations des droits humains observées à l'occasion de ces interventions ;
- À priori, l'indicateur devrait être documenté à travers les archives des brigades de gendarmerie et des commissariats de police (« mains-courantes », PV, constats...). On pouvait s'attendre également que la hiérarchie des FDS dans chaque province puisse également tenir des statistiques crédibles sur le sujet. Les responsables communaux pouvaient aussi tenir des statistiques sur le sujet, étant donné leur rôle central en cas de survenue de ces exactions. Dans le principe donc, l'indicateur n'est pas « non évaluable », du moins si on se place en début de projet. C'est plutôt l'évolution du contexte sécuritaire qui a fortement perturbé le fonctionnement normal des institutions sensées documenter les incidents entre FDS et population qui a rendu l'indicateur quasiment non évaluable. Cette situation n'était pas prévisible à la formulation du projet.

d. Niveau de réalisation du Résultat 1.2 : « La confiance et le dialogue entre les populations et les FDS sont renforcés ».

☞ Évaluation de l'indicateur à partir de l'enquête rapide

Le second produit visé par le projet est d'obtenir le renforcement de la confiance et du dialogue entre les populations et les FDS. Il est vrai la crise de confiance, comme stipulé dans la théorie du changement, était réelle entre les deux entités. L'enquête rapide auprès des populations a permis d'assoir cette réalité. La question a été posée de savoir s'il est vrai qu'il existait un manque de confiance entre leur communauté et les FDS (interviews individuelles). La synthèse des résultats obtenus se présente comme suit :

Tab. 11 : Avis des populations sur l'existence de la confiance entre FDS/population avant le projet

	Oui	Non	Total
Est-il vrai qu'avant le projet, Il existait un manque de confiance entre votre communauté et les FDS ?	117	3	120
Pourcentage	98%	2%	100%

Au total, 98% des personnes interrogées individuellement font cas de l'inexistence de confiance entre les populations et les FDS dans la période d'avant-projet.

De leur côté, des FDS et de l'administration, à la question « *Confirmez-vous qu'il y avait à un moment donné une crise de confiance entre les FDS et les populations de votre localité ?* », la synthèse des réponses obtenue est la suivante.

Tab. 12 : Avis des agents des FDS et de l'administration sur l'existence de la confiance entre FDS/population avant le projet

	Oui	Non	Sans réponse	Total
Confirmez-vous qu'il y avait à un moment donné une crise de confiance entre les FDS et les populations de votre localité ?	32	0	2	34
Pourcentage	94%	-	6%	100%

Au niveau des agents des FDS et de l'administration également, l'immense majorité (94% soit neuf agents sur dix environ) confirme la crise de confiance qui existait avant le projet Confiance entre la population et les FDS. On peut, à partir de ces avis que la crise de confiance entre la population et les FDS était réelle avant la mise en œuvre du projet. En conséquence, la problématique que devait adresser le projet était d'établir cette confiance et ensuite l'entretenir, la renforcer par des activités appropriées.

Niveau de réalisation des activités

Dans la perspective d'établir cette confiance entre les deux parties, la première activité (Activité 1.2.1) prévue dans le cadre des résultats consistait à concevoir des outils de sensibilisation sur les droits et devoirs des populations et des FDS pour faciliter le dialogue entre les populations et les FDS. Cette activité a été réalisée. En effet, 240 outils de sensibilisation sur les droits et devoirs des populations et des FDS pour faciliter le dialogue entre les populations et les FDS ont été conçus et mis à la disposition de la Direction de la Police de Proximité. À l'issue, 16 FDS ont été formés comme formateurs sur l'utilisation d'outils de sensibilisation en police de proximité et 60 femmes issues des groupements féminins des régions du Nord et du Sahel ont été sensibilisées en police de proximité pour favoriser la coproduction de la sécurité entre elles et les FIS.

La seconde activité (Activité 1.2.2) prévue dans le cadre des résultats est l'organisation de sessions (sport, thé-débats, rencontres-débats) de sensibilisation des populations sur les rôles et responsabilités des FDS, le respect des droits humains et la collaboration entre les deux parties. Ces activités ont été réalisées. Sur le terrain, la plupart des acteurs rencontrés en parle comme ayant joué un rôle déterminant dans le rapprochement entre les populations d'une part et les FDS et l'administration d'autre part. Ainsi, plusieurs activités ont été réalisées notamment :

- **Des conférences publiques sur la corruption, l'incivisme et l'extrémisme violent** ont été organisées dans toutes les communes couvertes par le projet. Ces rencontres ont connu la participation des populations (dont jeunes et femmes), les FDS et l'administration ;
- **Des causeries éducatives** portant sur la promotion de la paix et de la cohésion sociale ont été organisées dans les communes couvertes ;
- **Des émissions radios de sensibilisation et par endroits interactives** réalisées avec la collaboration des radios de proximités ;
- **Des théâtres fora et thé-débats** sur la nécessité de la bonne collaboration entre les FDS et la population ont été animés dans toutes les communes regroupant toutes les parties prenantes (population civile, FDS, administration) ;
- Des matchs de football entre les FDS et les jeunes sur le même thème « *rôles et responsabilités des FDS, le respect des droits humains et la collaboration entre les deux parties* » ont été organisées dans les provinces ;
- Un cross suivi d'une séance d'aérobic entre les FDS, les autorités administratives et les femmes sur le thème « *les rôles et responsabilités des FDS, le respect des droits des femmes et la collaboration entre ces acteurs* » a été organisé dans les provinces

Selon les personnes rencontrées, les responsables des FDS et de l'administration au plus haut niveau ont participé dans chaque localité à ces manifestations et ont délivré des messages de paix et de fraternité entre FDS, administration et citoyens.

Les rapports d'avancement du projet et des activités rapportent qu'au total, 24 activités de ce genre ont été organisées au niveau communal et provincial dans l'ensemble de la zone d'enquête (Indicateur 1.2.2.1) et 8 213 personnes ont participé à ces différentes activités. Dans le même ordre d'idées, le Pourcentage des populations civiles et des FDS sensibilisés et déclarant mieux connaître les droits des uns et des autres (Indicateur 1.2.2.2) résultant des données de la petite enquête de terrain peut être évalué ainsi qu'il suit

Tab. 13 : Avis des populations interrogées sur l'amélioration de leurs connaissances du rôle et responsabilité des FDS et de l'administration suite aux campagnes de sensibilisation

Question	Fréquence "Oui"	Effectif (ayant répondu)	%
Aujourd'hui, connaissez-vous mieux les rôles et responsabilités des FDS ?	109	115	95%
Connaissez-vous mieux les rôles et responsabilités de l'Administration d'État ?	111	118	94%
Connaissez-vous mieux les rôles et responsabilités du citoyen que vous êtes	114	116	98%

Rappelons-le, étant donné la vocation essentiellement qualitative de l'enquête, les résultats quantitatifs comme celui découlant de cette synthèse ne peuvent être qu'indicatifs. Cela dit, la grande majorité des populations ayant bénéficié des campagnes d'information et de sensibilisation déclenchées par le projet sur toute la zone de couverture a affirmé mieux connaître les rôles et responsabilités des FDS (95%). Ce pourcentage légèrement plus important chez les hommes (96 ;1%) que chez les femmes (93,9%). La même tendance est constatée du reste en ce qui concerne l'administration : 94% des personnes interrogées dans la population civile ayant participé aux activités du projet affirment avoir une meilleure connaissance de l'administration. Chez les femmes, ce pourcentage est de 92.7% contre 95.3% au niveau des hommes. En outre, 98% des personnes interrogées ont affirmé que les activités du projet ont contribué à améliorer la connaissance de leur propres rôle et responsabilité de citoyen. Chez les femmes, ce pourcentage est de 97,7% et chez les hommes de 98 ;3%. On peut comprendre que les femmes, moins en contact avec l'administration et les FDS. En effet, ce sont les hommes qui sont chargés en général des démarches auprès de l'administration (état civil et autres besoins de la famille et qui du fait de cette plus grande mobilité, sont plus en contact avec les agents de l'administration et des FDS. De ce fait, ils possèdent plus de moyens et d'occasions d'autoévaluation de leurs connaissances.

Dans tous les cas, ces pourcentages élevés montrent que la réalisation de cette activité a permis à la grande majorité de la population civile de connaître davantage les rôles et responsabilités des FDS et de l'Administration en même temps que leurs propres rôles et responsabilités. L'organisation des sessions de sensibilisation des populations sur les rôles et responsabilités des FDS et la collaboration entre les deux parties a donc non seulement été réalisée comme prévu. Elle semble avoir atteint ses objectifs du côté des civils.

Quant aux agents des FDS et de l'administration, la question leur a été posée de savoir « *à la suite de ces formations quel pourcentage des agents de votre localité connaît mieux les droits des uns et des autres et coopère avec les communautés* ». Tous les agents (FDS et administration) ayant répondu à cette question (21 sur 34) ont souligné que « *tous leurs collègues qui ont participé aux sessions de formation et aux sensibilisations connaissent mieux les droits des citoyens, leurs propres rôles et responsabilités et se comportent maintenant en fonction de ces acquis dans leurs relations avec la population civile* ».

La troisième activité inscrite dans la réalisation du produit 1.2 visant à établir la confiance et à renforcer le dialogue entre les parties consistait à organiser des travaux d'intérêt commun (journées de salubrité, entretien courant des pistes) impliquant les FDS et les Populations (Activité 1.2.3). Tout comme les activités de sensibilisation décrites ci-dessus, les travaux d'intérêt commun ont été réalisées et fortement rapportés lors des discussions de groupe et des entretiens avec les autorités militaires et administratives comme ayant joué un rôle important dans l'établissement de la confiance entre les populations, les FDS et l'administration. Dans les entretiens avec les autorités administratives et militaires ainsi d'ailleurs que dans les discussions de groupe, il est apparu que les plus hauts responsables de ces institutions ont été à la tête dans la réalisation de ces activités. Ces activités ont pris les formes suivantes :

- σ Des « week-ends de citoyenneté » ou des « journées de salubrité » coréalisés entre les FDS, l'administration et la population pour l'entretien des pistes rurales ou des espaces publics. Ces activités ont été réalisées dans les 15 communes couvertes par le projet ;
- σ Des entretiens courant des pistes impliquant les FDS et les Populations
- σ Des journées de consultation gratuite au profit des civils dans les Services de santé des armées dans les capitales de province. Dans certaines provinces, ces journées ont même été organisées à deux reprises (Ouahigouya, province du Yatenga) ;

Les « week-ends de citoyenneté » et les « journées de salubrité » ont été réalisés avec à la clé une dotation de matériels de salubrité aux associations de femmes et de jeunes. Au total, 20 journées de salubrité (au niveau communal et provincial) ont été réalisées et 16 associations de femmes et de jeunes ont été dotées de matériel de salubrité.

Par endroits, c'est plus les endroits qui ont fait l'objet d'assainissement qui ont été symbolique par rapport aux objectifs du projet, à savoir réaliser la confiance entre les populations, les FDS et l'administration. Ainsi, dans la province de l'Oudalan (Sahel), dans les communes de Déou et Gorom Gorom par exemple, c'est entre autres la gendarmerie qui a été nettoyée. Selon les propos d'une autorité coutumière rapportés par un enquêteur, « *personne ne pouvait penser que les populations allaient un jour nettoyer la gendarmerie à cause de l'inimitié qui a presque toujours existé entre populations et gendarmes* ». Le même constat a été fait au Nord (province du Yatenga), où entre autres endroits assainis à l'occasion de la journée de salubrité, figure la résidence du gouverneur de région (militaire de son état) et le cimetière de Ouahigouya. Le nombre cumulé de journées de salubrité et de travaux d'intérêt commun organisés entre populations et les FDS (Indicateur 1.2.3) ne figure pas dans les rapports d'avancement du projet. Cependant, une reconstitution à partir des discussions avec les ONG de mise en œuvre permet de savoir que :

- σ Une journée de salubrité a été organisée dans les 15 communes du projet. Dans certaines des provinces comme le Yatenga (communes de Ouahigouya, Thiou et Kain), ce sont deux journées qui ont été organisées. On peut estimer le nombre de journées de salubrité à 20 dans la zone du projet ;
- σ Une journée de travaux d'intérêt commun portant généralement sur l'entretien des routes et des espaces publics a été organisée dans chaque commune. Là aussi, ce sont trois journées différentes qui ont été organisées dans les trois communes cibles du Yatenga soit au total 9 journées cumulées. En n'incluant pas les journées de travaux d'intérêt commun signalées au Sahel et organisées après projet dans certaines localités, on peut dire qu'au moins 24 journées de travaux d'intérêt commun ont été réalisées dans la cadre du projet

Des journées de consultation gratuite au profit des civils qui ont été réalisés par les Services de santé des armées semblent également être restées dans les mémoires comme un acte fondateur (Activité 1.2.4). En effet, au cours d'une discussion de groupe avec les populations (Ouahigouya), une femme d'un certain âge qui a bénéficié de soins au cours de ladite journée a témoigné qu'elle avait refusé lorsque son fils a proposé de l'y conduire. Et c'est avec l'insistance de toute la famille qu'elle a accepté de s'y rendre. Selon elle « *durant toute l'attente du démarrage des soins, j'avais vraiment peur et je n'ai pas du tout écouté les discours qui y ont été prononcés. Je ne suis jamais rentrée toute ma vie durant dans un camp militaire... Mais c'est la politesse et la façon dont ils m'ont parlé que j'ai retenu de cette expérience. D'abord ils ont commencé par dire qu'ils s'occupent en premier lieu des personnes âgées. Cela m'a marqué, car dans les structures de santé qu'on connaît, c'est plutôt l'ordre d'arrivée qui compte. Ensuite, ils m'ont parlé avec considération et respect. **J'ai vraiment été bien traité là-bas et depuis, c'est là-bas que je me rends à chaque fois que c'est nécessaire. Il n'y a que des gens bien éduqués là-bas*** ».

Selon les statistiques du projet, les journées de salubrité et la prise en charge des questions de santé des populations par les FDS ont permis de toucher environ 12 997 personnes dont 3200 FDS et 9797 civils dont 4 968 femmes (38%) dans toute la zone du projet.

Une autre activité prévue dans le cadre de la réalisation du produit 1.2 est la mise en place de 15 Coordinations Communales de Sécurité et la formation des membres desdites coordinations sur l'engagement communautaire et la cohésion sociale (Activité 1.2.5).

Ces Coordinations Communales de Sécurité (CCS), sont des dispositifs de veille citoyenne impliquant les populations pour l'analyse des menaces sécuritaires et la prévention des crises. Ils sont conçus comme dispositifs devant aussi jouer un rôle essentiel pour la consolidation de la paix. Selon le rapport final du projet, ces CCS ont été créés dans les 15 communes du projet. Leurs membres ont aussi été formés à la participation citoyenne dans la prise en charge des questions sécuritaires. Les femmes et les jeunes en particulier ont été fortement impliqués. Mieux, les membres ont été formés dans l'élaboration des plans communaux de participation citoyenne à la sécurité.

Sur le terrain cependant, une certaine confusion semble régner sur la paternité de ces structures, y compris chez des responsables des ONG de mise en œuvre¹². Pour certains acteurs, les CCS ou en tout cas certains parmi eux, existaient avant le projet Confiance. Le projet se serait appuyé (par endroits) sur des structures créées mais peu fonctionnelles pour réaliser cette activité. Même si tel est le cas, cela n'enlève rien au mérite du projet. En effet, pourquoi créer des CCS s'il en existe déjà ? Et puis de toute façon, l'important est plus la fonctionnalité d'une telle structure et tout le monde s'accorde à constater que c'est bien à travers le projet Confiance que les 15 CCS des communes couvertes ont été rendus fonctionnels. Il s'y ajoute que les agréments attestant de la création des CCS prouvent bien qu'ils ont été mis en place pendant la durée du projet et non avant. Il reste donc constant que les 15 CCS sont en place et les membres qui les constituent au nombre de 150 (Indicateur 1.2.5) ont tous été formés par le projet. Cela signifie au passage que l'activité 1.2.8 qui porte sur l'appui au fonctionnement des 15 coordinations communales de sécurité a aussi été réalisée.

La réalisation de l'Activité 1.2.6 qui consistait à doter 12 associations de femmes et de jeunes de matériels d'assainissement et de salubrité a déjà été invoquée ci-dessus. Dans le cadre de la réalisation des journées de salubrités, 16 associations de femmes, de jeunes et de personnes handicapées ont été dotées de kit d'équipements de salubrité et d'assainissement par le projet (Indicateur 1.2.6). Selon les ONG qui ont réalisé l'activité, un kit d'équipement est composé de dabas, pioches, haches, machettes, râtaux, pelles, gangs, bottes et brouettes. Au total donc 16 kits composés de ces équipements ont été destinés aux associations.

Une autre activité prévue en vue de la réalisation du produit 2.1 est l'organisation de conférences publiques dans les établissements secondaires et universitaires portant sur la citoyenneté, le civisme et les droits humains. Cette activité a été aussi réalisée dans les six provinces que couvre le projet. Elle a touché au 723 élèves et étudiants qui ont été sensibilisés et leurs délégués de classe ont pris l'engagement d'être des ambassadeurs de la citoyenneté et le civisme dans leurs établissements (rapport final projet). L'objectif de réaliser deux conférences publiques dans deux établissements dans chaque province soit au total 12 conférences dans 12 établissements secondaires et universitaires (Indicateur 1.2.7) a aussi été atteint si on se fie aux déclarations des ONG chargées de la mise en œuvre de l'activité et aux statistiques figurant dans les rapports du projet.

7.5.2 Conclusion sur la réalisation du Résultat 1 « la confiance et le dialogue entre les populations et les FDS sont renforcés »

Des acquis considérables dans l'établissement d'une véritable confiance entre la population et les FDS

On ne peut affirmer que la confiance règne partout dans la zone du projet entre les FDS et les populations civiles ne serait-ce que parce que l'évaluation n'a pas réussi à couvrir toutes les communes cibles couvertes par le projet. Néanmoins, au regard des constats réalisés dans l'échantillon de communes couvertes, d'important pas ont été réalisés dans ce sens entre la population et les FDS. En effet, un changement de comportement est perceptible au niveau des FDS et du côté des communautés, la perception qu'elles ont des FDS a également évolué positivement. Les formations sur les droits humains et le genre en faveur des FDS ont sans aucun doute contribué à l'adoption de comportements respectueux des droits humains chez les hommes en tenus comme ils l'ont du reste, affirmé eux-mêmes au cours des différentes rencontres.

¹² L'activité n'a pas été confiée aux ONG partenaires. Elle a été exécutée par l'OIM

Les activités d'information et de sensibilisation sur la corruption et ses méfaits qui ont regroupé les civils et FDS ont aussi permis aux derniers de se rendre compte du goulot d'étranglement que représente ce phénomène dans leurs relations avec la population civile et de se remettre en cause. Leur dotation en équipements informatiques et de communication par le projet a permis d'améliorer leurs capacités d'intervention. Bref, l'approche développée dans la mise en œuvre des activités ainsi décrites qui a consisté à les placer en situation de responsabilité dans la mise en œuvre et le contenu même des activités, ont assurément produit un déclic en matière de comportement des FDS dans le sens d'un meilleur respect des droits humains et du genre appliqué à leurs interventions sur le terrain.

Du côté de la population, les sessions de sensibilisation sur les rôles et responsabilités des FDS ont permis une meilleure connaissance des hommes en tenue et de la mission qui leur est assignée ainsi que l'objet de leur présence. Les activités d'information et de sensibilisation sur la corruption et ses méfaits ont aussi permis, entre autres, d'exprimer leur ressenti devant les autorités et les FDS et de sentir qu'ils ont été écoutés et entendus. Quant aux formations/sensibilisations sur leur propre rôle et leur responsabilité, elles ont sensiblement élevé la perception du niveau de citoyenneté et les responsabilités qui s'y attachent au niveau de la population. S'y ajoute que les activités réalisées ensemble ont permis aux deux parties de mieux se connaître et de se découvrir, car comme l'a souligné à la mission d'évaluation un responsable des FDS en saluant ce qu'il appelle le « brassage entre la population et les FDS, *« il est vrai que les FDS ont toujours vécu cloisonnées dans leur camp, presque inaccessibles aux civils »*. Deux exemples recueillis sur le terrain illustrent ce cloisonnement et la distance qui existait entre les FDS et populations civiles avant le projet.

Devant assainir la résidence d'un gouverneur (située dans une caserne militaire) dans le cadre de la réalisation des activités d'intérêt commun, un responsable d'une ONG raconte la prière d'une dame à l'entrée du camp : *« Que Dieu le tout puissant et créateur de l'univers fasse qu'on y sorte comme on y est entrée »*. Cette anecdote n'est pas banale. Elle illustre la peur à l'égard des FDS mais également une perception presque mythique des FDS de la part des populations, en dépit dans certains cas, du voisinage qui dans le contexte africain, impose un tout autre type d'attitude.

Par ailleurs, le responsable d'une ONG de mise en œuvre locale qu'on peut pourtant qualifier de personnalité dans la ville raconte que pour la première activité à réaliser avec les FDS, il fallait rencontrer au préalable les autorités militaires et discuter avec elles des modalités. Ne sachant comment se rendre dans le camp, il a dû mobiliser tout le bureau exécutif de son association pour aller avec eux, alors que d'ordinaire, cela relève de ses responsabilités.

Tout cela pour dire qu'il existait un mythe véritable autour des FDS dans la perception des populations. Et c'est ce mythe-là que le projet a commencé par détruire dans la voie de l'établissement de la confiance entre les populations et les FDS. Les activités décrites ci-dessus réalisées ensemble (travaux d'intérêt commun, journées de soins gratuits offert par le service de santé des armées dans leurs bases, conférence/sessions de sensibilisation avec les deux parties, activités sportives communes, etc.) ont fini par montrer aux populations le véritable visages des armées et ont *« ouvert la porte »* à l'établissement d'une relation de confiance qui s'est renforcée au fur et à mesure que les deux parties se côtoyaient et se découvraient et dialoguaient à l'occasion de la mise en œuvre des interventions du projet Confiance. On peut donc conclure à coup sûr que la confiance entre les populations et les forces de défense et de sécurité est améliorée (Résultat 1). Des constats de terrain attestent de la réalisation des résultats. En effet

- ☞ On peut par exemple constater aujourd'hui des marchands ambulants (jeunes et femmes pour la plupart) *« trainer »* et proposer leurs articles à l'intérieur de la base militaire de Ouahigouya. D'autres étalent à même le sol ou sur des tables leurs marchandises aux alentours immédiats du camp. De l'avis même d'un de ces marchands, *« cela était inimaginable il y a quelques années »* ;
- ☞ Un agent des FDS ayant participé aux activités du projet affirme que *« les choses ont véritablement changé. Nous sommes contents de voir ces jeunes qui sont nos frères entrer ici pour faire leur travail. Cela signifie qu'ils nous font confiance. Nous sympathisons avec eux. Moi-même je me rends maintenant régulièrement au grand marché et parfois en tenue. Et quand j'arrive, les femmes vendeuses et les jeunes en particulier m'appellent par mon nom et chacune m'invite à venir »*

acheter avec elle. On s'est connu et côtoyé pendant les journées d'assainissement et les diverses activités organisées par le projet confiance.

- ☞ *Dans le Sahel (Dori), il a été constaté une affluence au service de santé des armées situé dans la base militaire. Selon le maire adjoint rencontré, « c'est à partir de la journée de soins gratuits organisée par l'armée dans le cadre du projet Confiance que les populations, y compris les déplacés ont découvert et adopté ce comportement. Avant cette activité, y aller ne traversait l'esprit de personne »*

En définitive, tous ces témoignages et tant d'autres recueillis sur le terrain prouvent que la confiance entre les populations et les forces de défense et de sécurité est améliorée.

7.6 Niveau de réalisation du Résultat 2 : La confiance entre l'administration et les populations est renforcée

7.6.1 Rappel des hypothèses de réalisation

Le second Résultat visé par le projet est l'amélioration de la confiance entre l'administration et les populations. Deux produits sont définis dans le cadre des résultats dont la réalisation devrait concourir à l'obtention de ce résultat. La première porte sur l'amélioration des services offerts aux populations par l'administration publique. Il est ainsi libellé : *L'offre de services publics et la qualité des prestations sont accrues* (Produit 2.1). Quant au second, il vise la création d'espaces de dialogue durables au niveau local entre les deux parties. Son libellé est « *les espaces de dialogue permanents entre l'administration et les populations au niveau local sont fonctionnels* » (Produit 2.2). Des activités à réaliser pour concourir à la réalisation de chacun des produits ont été définies dans le cadre des résultats du projet.

7.6.2 Évaluation du niveau de réalisation du Résultat 2

7.6.2.1 Analyse du niveau de réalisation des produits

a. Rappel du Produit 2.1 : L'offre de services publics et la qualité des prestations sont accrues

Évidemment, l'offre de services publics de qualité aux populations est un vaste sujet qui ne peut être pris en charge de façon entière dans le cadre d'un seul projet. Ainsi le projet Confiance a-t-il ciblé une certaine catégorie de services dont le renforcement devrait pouvoir influencer de façon directe la réalisation de son objectif ultime qui est de contribuer à la réalisation de l'amélioration de **la confiance** entre l'administration, les forces de défense et de sécurité et les populations dans le Nord et le Sahel du Burkina Faso. À cet effet, le projet a visé dans ses interventions le renforcement d'un certain nombre de services publics clés. Dans le cadre du produit 2.1, ces services publics sont l'état civil (délivrance des actes de naissance et pièces d'identité) et la justice. En plus, de façon générale, le projet Confiance s'est attaqué à la corruption au niveau des administrations publiques comme il l'a fait au niveau des FDS ; car la corruption et ses méfaits, comme déjà souligné, constitue un élément qui sape considérablement la confiance des populations envers l'administration publique.

b. Effectivité de la réalisation des activités prévues pour le Produit 2.1

o Niveau de réalisation des activités

La première activité inscrite à l'agenda du projet confiance dans le cadre du Produit 2.1 énoncé ci-dessus est l'organisation d'opérations spéciales de délivrance d'actes de naissance et de pièces d'identités dans la zone d'intervention du Projet (Activité 2.1.1). De sources concordantes (statistiques du projet, ONG de mise en œuvre, entretiens avec les populations et les autorités, etc.), l'activité a effectivement été réalisée. Ces sources ont toutes confirmé la dotation d'équipements informatiques aux centres d'état civil et l'acquisition des registres et imprimés d'état civil aux 15 communes cibles. Mieux, des formations spécifiques ont été développées en faveur des agents des administrations locales dont les maires, pour renforcer leurs capacités dans le domaine de l'établissement des pièces d'état civil. Le projet a, de ce fait, créé les conditions de délivrance de services de qualité aux populations dans ce domaine

Au bilan de cette activité, 12 913 citoyens (dont 4580 femmes/ filles) ont bénéficié gratuitement d'actes d'état civil (Indicateur 2.1.3). S'agissant des Cartes nationales d'identité biométrique (CNIB), 5 000 citoyens (dont 1852 femmes) ont bénéficié gratuitement dans les 5 communes du sahel (Dori, Gorom Gorom, Seytenga, Sebba) et une commune dans la Région du Nord (Thiou). (Indicateur 2.1.3). D'autres communes n'ont pu être couvertes du fait de l'insécurité (Rapport d'avancement du projet, Mai 2020).

Par ailleurs, les audiences foraines (voir ci-dessous) réalisées dans le cadre du projet ont permis de délivrer près 300 certificats de nationalités et 120 casiers judiciaires à des citoyens (Indicateur 2.1.3). Le pourcentage de femmes parmi les bénéficiaires est estimé à 30% (source : idem).

La seconde activité prévue est l'appui à la mise en place des services d'État civil secondaires et l'opérationnalisation de l'application « RapidPro » et du logiciel « Le citoyen ».

Selon les statistiques du projet, les services d'état civil secondaires de 5 préfectures ont été mise en place et ont bénéficié au même titre des équipements et des formations développées par le projet aux fins de renforcer leurs capacités de délivrance de services de qualité aux populations. S'agissant de l'opérationnalisation de l'application « RapidPro » et du logiciel « Le citoyen », les rapports d'avancement du projet disponibles n'ont pas permis de documenter la réalisation. De même les discussions avec les ONG de mise en œuvre n'en ont pas attesté. Par contre, ce qui est sûr, c'est que le projet a permis l'installation d'un logiciel d'état-civil dans la province du Yatenga pour remettre en place le système d'état civil dont les archives physiques étaient détruites à l'occasion des agressions terroristes.

Une autre activité (Activité 2.1.3) consiste à doter les services de l'état civil et de l'administration judiciaire de matériel informatique. En incluant les services d'état civil dont la dotation a été documentée ci-dessus, au total, 34 structures de l'administration publique ont été dotées de matériels informatiques et de mobiliers par le projet dont 4 palais de justice en 2019 (Rapport d'évolution du projet, 19 Mai 2020).

L'activité 4 consiste à accompagner avec une assistance judiciaire les jeunes et les femmes vulnérables en conflit avec la loi. La réalisation de cette activité n'est pas documentée si on considère que tel qu'énoncé, on pouvait s'attendre à ce que le projet contribue à fournir une assistance judiciaire comme des avocats (ce à quoi on pense immédiatement quand on parle d'assistance judiciaire) aux jeunes et femmes dans les liens de la justice. L'indicateur de performance penche également dans ce sens. Il est libellé comme suit « *Nombre de jeunes et de femmes vulnérables en conflit avec la loi accompagnés par une assistance judiciaire* ». Force est de dire que les termes « vulnérables » et « accompagnés » en particulier peuvent effectivement pousser à croire que le projet allait contribuer à aider ces jeunes et femmes vulnérables à faire face à la justice avec des avocats par exemple.

Cependant, dans la perception de la direction du projet, il était plutôt question de contribuer à ce que les femmes et les jeunes détenus préventivement depuis une longue période puissent bénéficier d'un jugement. Cette perception de « l'assistance judiciaire » n'est pas erronée. Si le terme assistance judiciaire revêt ce sens, l'activité a été réalisée (voir ci-dessous).

En outre, deux autres activités dans le même domaine de la justice étaient prévues notamment l'organisation d'audiences foraines de la justice (Activité 2.1.6) et de sessions des assises criminelles (Activité 2.17). Ces deux activités ont été réalisées avec succès et leur réalisation a été attestée par les populations, les responsables civils et militaires, les ONG de mise en œuvre et la documentation du projet dans les localités de Bani, Dori, Kongoussi, Kamboinsin (au profit des déplacés de Djibo). Six audiences foraines de justice ont été tenues dans ces communes. En plus, deux audiences foraines extraordinaires et deux audiences de la chambre criminelle de la cour d'appel de Ouagadougou se sont tenues à Dori et Ouahigouya. Ces activités ont permis, outre la délivrance de certificats de nationalité et de casiers judiciaires évoquée ci-dessus, de juger 180 affaires civiles et correctionnelles. S'y ajoute que 47 affaires criminelles dont 6 concernent des femmes et 36 dossiers correctionnels ont été jugées à l'occasion des audiences de la cour d'appel de Ouagadougou (Indicateur 2.1.3).

En ce qui concerne la prise en compte de la dimension genre, les statistiques du projet montrent qu'une grande partie (50%) populations ayant bénéficié de la délivrance gratuite des pièces d'état civil est constituée de femmes. Les audiences foraines et extraordinaires décrites ci-dessus ont concerné les femmes et/ou des enfants en conflit avec la loi (auteurs, victimes).

Enfin, une dernière activité prévue au titre de la réalisation du produit 2.1 est l'organisation de campagnes de sensibilisation à l'endroit des personnels des administrations déconcentrée et locale sur la corruption et ses méfaits. Toutes les parties (administrations et population) ont confirmé la réalisation de cette activité. À ce titre, des émissions radio interactives ont été réalisées sur le thème pour informer et sensibiliser et faire participer les personnes déplacées de leur localité du fait de l'insécurité. Diverses autres formes de sensibilisation ont aussi été mises en œuvre comme les réunions de concertation et de cadres de redevabilité qui ont permis d'approfondir la question en posant les thèmes de la gouvernance démocratique et de la transparence à la base.

Dans le même cadre de la lutte contre la corruption et ses méfaits, un important atelier de sensibilisation a été organisé à l'Académie de la Police Nationale le 26 Juin 2019 en présence de 200 élèves officiers et 37 élèves commissaires dont 22 femmes.

7.6.2.2 Niveau de réalisation du Produit 2.1

L'amélioration de l'offre et la qualité de services publics dans les administrations ciblées par le projet est réelle. La capacité de délivrance des actes de naissance et jugements supplétifs ainsi que des pièces d'identité par exemple a été considérablement améliorée dans la zone du projet avec l'informatisation du système et la formation des agents, y compris les maires, bien que le logiciel RapidPro prévu n'ait pas été mis en place. Les administrations concernées sont capables aujourd'hui d'offrir des services de qualité dans ce domaine aux populations. En outre, la campagne de sensibilisation sur la corruption qui a permis des discussions directes entre la population et les administrations publiques au niveau local a permis au moins aux deux parties de discuter du phénomène et des solutions idoines pour sa réduction, toutes choses qui contribuent au rapprochement et à l'amélioration de la confiance mutuelle. Il n'est donc pas surprenant que la grande majorité des populations rencontrées dans le cadre de la présente évaluation affirme que les prestations de services de l'Administration dans leur communauté se sont effectivement améliorées. À la question de savoir s'ils étaient satisfaits des prestations de services de l'administration dans leur communauté du fait de l'amélioration des prestations, 90% de la population ayant répondu ont confirmé leur satisfaction.

Tab. 14 : Amélioration de l'offre de services de l'administration appréciée par les populations

	Oui	Non	Sans réponse	Total
Nombre de personnes satisfaites des prestations de services de l'administration du fait de l'amélioration des services	107	3	9	119
Pourcentage	90%	3%	8%	100%

Le niveau de satisfaction chez des femmes (89.8%) est sensiblement identique à celui des hommes (90 ;2%). Cette satisfaction se ressent pour 71% de la population interrogée dans la qualité de l'accueil dont elles font l'objet maintenant quand elles vont vers l'administration (services publics, y compris les mairies). 88% estiment que le temps mis pour être reçu s'est réduit. Presque autant (89%) apprécient positivement le délai de satisfaction de leur demande devenue beaucoup moins long qu'avant. Enfin, environ les deux tiers (68%) affirment ne plus devoir forcément "donner de l'argent" en dessous de table pour être satisfaits (corruption). Ces quelques résultats, malgré toutes les réserves relatives à l'enquête déjà signalées, donnent des indications claires sur les progrès réalisés par l'administration publique déconcentrée couvertes par le projet dans le domaine du renforcement de leur capacité à délivrer des services, la qualité de ces services sans oublier la réduction certaine de la corruption. On peut donc conclure que l'offre de services publics et la qualité des prestations sont accrues dans la zone du projet (réalisation du produit 2.1).

7.6.2.3 Niveau de réalisation du Produit 2.2: « Les espaces de dialogue permanents entre l'administration et les populations au niveau local sont fonctionnels »

La réalisation du Produit 2.2, selon le cadre des résultats du projet est conditionnée à la réalisation d'un certain nombre d'activités. Ces interventions portent notamment sur l'appui à la tenue des sessions des cadres de concertation locaux et la prise en charge des frais d'organisation des espaces de dialogue direct populations/administration.

a. Niveau de réalisation des activités

La première activité inscrite dans la réalisation du produit 2.2 est l'appui à la tenue des sessions des cadres de concertation locaux. La réalisation de cette activité s'est traduite par la réunion de 10 cadres de concertation soutenue par le projet. On peut y ajouter 4 réunions de cadres de redevabilité mentionnées ci-dessus également appuyées par le projet. Sur le terrain, il a été constaté que cette activité est la moins connue des populations. Certaines personnes rencontrées dans le cadre de l'enquête vont même jusqu'à nier sa réalisation.

En fait, la réalité est que la mise en œuvre de l'activité a été fortement perturbée par l'insécurité dans la zone d'intervention et les restrictions des déplacements et des rassemblements imposées du fait de la pandémie du COVID 19. Face à l'insécurité qui touche 13 des 15 communes visées, le projet a dû utiliser des stratégies alternatives. Ainsi, les cadres de concertation ont été organisés uniquement dans les chefs-lieux de province et de région. De ce fait, certaines populations n'ont pas eu l'opportunité d'y participer. Au total, comme déjà souligné, 10 réunions des cadres de concertation (Indicateur 2.2.1) et 4 réunions de cadre de redevabilité ont été tenues, soit au total 14 réunions des cadres de dialogue direct réalisés) malgré le contexte notoirement difficile (insécurité et COVID 19). Mieux, selon les rapports d'activité du projet, 100% des représentants des femmes et des jeunes ont participé à ces assises des cadres de concertation et des cadres de redevabilité (Indicateur 2.2) contre une cible du projet fixée à 95%. Les frais d'organisation de tous ces espaces de dialogue direct populations/administration ont été pris en charge par le projet (Activité 2.2.2).

7.6.2.4 De la réalisation du Produit 2.2 :

Les activités prévues pour contribuer à la formation du Produit 2.2 ont été tronquées dans bon nombre de communes visées. De nombreuses localités cibles sont devenues inaccessibles du fait de l'insécurité. L'insécurité a obligé le projet à délocaliser certaines activités relatives à la mise en place et au renforcement des cadres de concertation par exemple. Le COVID 19 de son côté a obligé à limiter la participation et multiplier les mêmes sessions pour éviter de rassembler plus de personnes qu'autorisé. Le projet a tout de même pris en charges les sessions qui ont pu être organisées. Dans ces conditions, on peut dire que les espaces de dialogue permanents entre l'administration et les populations au niveau local sont fonctionnels mais dans certaines localités seulement du fait de l'insécurité.

7.6.3 Conclusion sur la réalisation du Résultat 2 : « La confiance entre l'administration et les populations est renforcée »

L'enquête rapide organisée dans le cadre de la présente évaluation a permis dans un premier temps de confirmer la crise de confiance qui existait entre l'administration publique et les populations. À ce sujet, 95% des personnes ayant répondu (109 personnes sur 115 répondants) ont confirmé cette absence de confiance (voir ci-dessous). À la question de « avez-vous aujourd'hui confiance en l'administration ? », dans la même population, la synthèse des réponses est la suivante :

Tab. 15 : Niveau de confiance actuel des populations à l'endroit de l'administration

	Oui	Non	Sans réponse	Total
Avez-vous aujourd'hui confiance en l'administration ?	112	3	4	119
Pourcentage	94%	3%	3%	100%

Au total, 94% des populations interrogées ont affirmé qu'aujourd'hui, elles ont confiance en l'administration¹³ (indicateur de résultat 2). C'est là la preuve qu'en dépit de la réalisation imparfaite du Produit 2.2, la confiance entre l'administration et les populations est renforcée et le projet Confiance y a grandement contribué. Désagrégé en fonction du genre, le même résultat se présente ainsi qu'il suit :

Tab. 16 : Niveau de confiance actuel des populations en l'administration désagrégé homme/femme

	Genre	Oui	Non	Sans réponse	Total
Avez-vous aujourd'hui confiance en l'administration ?	Hommes	54	0	1	55
	%	98%	0%	2%	100%
	Femmes	58	3	3	64
	%	90%	5%	5%	100%

Si on considère uniquement les hommes, ceux qui déclarent avoir confiance en l'administration représentent de 98%.

¹³ La question, comme la précédente a été posée seulement aux populations ayant qui ont participé aux activités du projet

Chez les femmes, le même pourcentage est de 90% (Indicateur 2). Ce résultat s'explique par le fait que ce sont les hommes, chefs de familles qui sont plus en contact avec l'administration publique, notamment l'administration chargée de l'état civil et de la justice particulièrement renforcée par le projet. Ce sont en particulier les hommes qui se chargent de la recherche des actes de naissance ou jugements supplétifs des enfants, ce sont eux qui sont le plus susceptibles, au besoin, d'accompagner leurs enfants devant les cours et tribunaux.

7.6.4 Conclusion sur la réalisation des Résultats stratégiques du projet

En conclusion, le projet Confiance a contribué au changement de comportement chez les FDS observable dans les rapports nouveaux avec les populations empreints de respects des droits humains et du genre. Il a aussi permis un changement de perception chez les communautés à l'endroit des Forces de défense et de sécurité (FDS). La confiance recherchée par le projet est bien née. Par ailleurs, les interventions du projet ont contribué à renforcer les capacités des administrations à délivrer des services de qualité aux populations, ce qui a naturellement renforcé leur crédibilité aux yeux des populations. De ce côté également, la confiance entre l'administration et les populations a été renforcée par les interventions du projet. L'obtention de ces résultats a été rendu possible par la stratégie d'exécution du « faire-faire » adoptée par le projet, En effet, dans le contexte sécuritaire des deux régions visées, c'était presque une exigence de confier à des associations locales capables d'aller plus loin que les agents du projet dans les localités visées. Aux fins de combler leurs insuffisances en matière de règles et procédures dans les financements PBF et/ou des agences du Système des Nations Unies, des missions de renforcement de leurs capacités ont été réalisées dans le but de garantir à ces agents d'exécution une gestion adéquate des fonds, une meilleure programmation des activités et une compréhension idoine du projet. Ces éléments ont contribué à l'atteinte des résultats décrits ci-dessus.

7.6.5 Taux d'efficacité du projet

Le calcul de l'efficacité est symbolisé par la formule : $[Résultats\ maximum\ atteints / ressources\ utilisées]$. Avec un taux d'exécution financière de 100% et d'exécution physique des activités de 100%, le taux d'efficacité est de 1, valeur maximale réalisable en termes d'efficacité.

7.7 La durabilité du projet

Par définition, un projet est qualifié de durable quand une utilisation continue de ses résultats peut être assurée après son achèvement. Sur la base de cette définition, la durabilité des acquis obtenus au titre des deux résultats du projet Confiance inspirent les conclusions suivantes :

7.7.1 Durabilité de l'amélioration de la confiance entre les populations, les FDS et l'administration

7.7.1.1 Éléments de durabilité

Comme répété à plusieurs reprises ci-dessus, la confiance entre les populations civiles et les FDS s'est réellement améliorée dans la zone du projet et le projet a incontestablement contribué à cela. L'analyse de la durabilité de cette amélioration renvoie aux leviers qui ont permis au projet d'apporter sa contribution à cette amélioration. Pour rappel, **leviers principaux** ont été :

- Les formations des FDS dans le domaine des droits humains et du genre ;
- Les activités développées par le projet pour favoriser les contacts, la proximité et les échanges entre les populations civiles et les FDS ;
- Les sensibilisations et débats sur la corruption entre administrations, FDS et populations sur la corruption et ses méfaits à l'effet de permettre aux uns et aux autres d'exprimer ce qu'ils pensent sur la question et de susciter des progrès sur la question ;
- L'éducation citoyenne des populations (renforcement des connaissances sur le rôle et responsabilités des FDS, de l'administration et des citoyens dans la société, le vivre ensemble, la cohésion sociale, la paix sociale...)

L'effet de ces différents leviers sur le changement de comportement des différentes parties a été d'une efficacité remarquable.

L'amélioration des connaissances des FDS a rapidement qualifié leurs interventions (respects des droits humains, rapprochement avec les populations civiles). Du côté de la population, l'amélioration de la connaissance du rôle et responsabilité des FDS et de l'administration a également suscité un changement positif de leur perception à l'endroit de ces deux institutions que sont les FDS et l'administration. Dans les deux cas donc, le levier a été l'amélioration de la connaissance. En termes de durabilité, la connaissance est réputée pérenne. Ce qui ne l'est pas, c'est le changement de comportement qu'il peut provoquer qui dépend lui, de facteurs plutôt liés au contexte (Edmond PASSE, 2015)¹⁴. En d'autres termes, si les acquis obtenus par le projet sont réels (Résultat 1 et Résultat 2), ils demeurent fortement liés au contexte en termes de durabilité. Ainsi, si les incidents entre les FDS et les populations civiles ont quasiment cessé dans la zone du projet, il a par exemple été rapporté dans deux communes des incidents entre des VDP (supplétifs de l'armée) et population civile. Puisque que les VDP sont sous les ordres de l'armée, les populations civiles pourraient penser que leurs actions sont couvertes par leurs supérieurs dans la hiérarchie de l'armée ; ce qui constitue une menace directe sur les acquis du projet, notamment sur la confiance entre la population et son armée. Le contexte entre FDS et population est certes marqué par une confiance naissante, mais celle-ci peut rapidement être remise en cause par ce genre d'incident.

Pour ce qui concerne l'administration, le contexte dans la zone du projet est marqué par une amélioration des services offerts aux populations grâce, entre autres, aux appuis fournis par le projet. Les actes d'état civil par exemple, sont délivrés gratuitement avec une durée d'attente satisfaisante selon les populations. Cette amélioration du service (attribuable à l'équipement et à la formation des agents) a considérablement contribué à l'amélioration de la confiance des bénéficiaires envers l'administration. Toutefois, il suffirait aujourd'hui d'une rupture dans ce service pour modifier négativement le contexte et remettre en cause cet acquis.

Les résultats obtenus demeurent donc fragiles et restent à consolider.

7.7.1.1.2 Principale cause du risque de durabilité : le choix des ONG et en lieu et place des structures pérennes de l'État pour la mise en œuvre

Le transfert progressif des activités à la communauté pendant le projet facilite la durabilité des actions une fois le projet terminé. Cette stratégie de durabilité est d'ordinaire associée avec une responsabilisation des structures pérennes de l'État dans la mise en œuvre des projets. En effet, ce sont ces structures techniques locales qui sont les plus indiquées pour intervenir plus tard, au besoin, à l'effet d'apporter des appuis techniques aux communautés dans la continuation des activités ou dans la pérennisation des résultats. Dans le cas du projet Confiance, il a été retenu de s'appuyer sur des ONG locales pour la mise en œuvre des actions, en lieu et place des structures pérennes de l'État. Cette option, il est vrai, est de plus en plus usitée pour, dit-on, obtenir davantage d'efficacité (entre autres). L'influence du contexte sécuritaire dans la zone du projet s'ajoute à la justification de ce choix pour le projet Confiance. En effet, certaines composantes de l'administration d'État avaient déjà quitté certaines zones cibles au début du projet et cette situation s'est, du reste, amplifiée par la suite. Mais quoi qu'il en soit, si l'option peut se justifier par le contexte sécuritaire de mise en œuvre, elle n'en demeure pas moins, dès le départ, liée à un risque de durabilité.

7.7.1.1.3 Quelques approches non favorables à la durabilité dans la mise en œuvre

Dans la réalisation des activités également, certains choix n'ont pas été de nature à favoriser la durabilité, notamment :

- **La prise en charge des médicaments par le projet lors des journées de consultation gratuite organisées avec les Services de santé des armées** : comme déjà mentionnée, il aurait été plus judicieux, dans une perspective de durabilité, de convaincre les services de santé des armées d'offrir aux populations les médicaments, ce qui est tout à fait réalisable. Faute de ne l'avoir pas fait, les responsables de ces services rencontrés par la mission d'évaluation ont manifesté leur disponibilité à réaliser régulièrement ce genre de prestations, mais « à condition que quelqu'un prenne en charge les médicaments, comme l'avait fait le projet » ;

¹⁴ « Les leviers de la durabilité d'un projet de développement » ; Edmond PASSE, 2015, document de recherche, Université de Montréal

- Dans le même sens, les **opérations d'assainissement communautaire** et les « week-ends de citoyenneté » pour l'entretien des pistes rurales ayant regroupé la population civile et les FDS se sont réalisés avec des kits d'outils apportés (rudimentaires comme haches, dadas, piques...) par le projet. À ce niveau également, l'approche aurait dû être de convaincre les FDS de mobiliser leur logistique dédiée à ces opérations, (engins de chantier, de déblayage, camions, etc.). Cela aurait produit beaucoup plus de résultats et d'impact avec, en prime, la perspective de réplique après projet.

7.7.1.1.4 Autres éléments influents de durabilité

Mobilité des éléments des FDS

La formation des FDS dans le domaine des droits humains et du genre a été décrite ci-dessus comme un des principaux leviers qui a contribué à l'obtention des résultats du projet. Toutefois, la mobilité professionnelle des éléments des FDS pose problème par rapport à la durabilité. En effet, les éléments formés ne demeurent pas forcément pendant une longue période dans la zone couverte par le projet. La rotation des hommes (« relève ») est quasiment un principe de fonctionnement dans les armées. Cela signifie que les éléments bénéficiaires de la formation du projet aujourd'hui peuvent être mutés ailleurs le lendemain. Or, la formation n'est pas réalisée régulièrement. Cette mobilité des FDS n'a pas été favorable à la pérennisation des acquis du projet.

Par contre, la mise à la disposition de l'Armée nationale de curricula de formation des FDS sur les droits humains et les considérations de genre (curricula réalisés avec la participation d'experts de l'Armée nationale) reste un acquis en principe durable, pour peu que la hiérarchie s'en serve dans le processus de formation initiale et/ou la formation continue des troupes. Il en est de même que la formation d'un pool de formateurs pour la mise en place de la Police de Proximité. Ces deux acquis judicieusement exploités par les FDS pourraient permettre de palier la faiblesse de l'acquis précédent.

Faiblesse des ambitions de départ en matière de formation des FDS

Pour rappel, le projet visait à former 100 FDS aux droits humains et genre. Cela représente un pourcentage très modeste par rapport à la cible potentiel totale. En effet, selon un site d'information spécialisé (atlasocio.com), l'armée du Burkina Faso compte environ 12 000 hommes. Le pourcentage bénéficiaire des formations en droits humains et genre serait donc de l'ordre de 0,8%. Il n'est pas évident qu'on puisse obtenir des résultats durables avec une formation n'ayant touché que moins de 1% de toute la troupe. Même si on considère l'effectif des FDS présentes dans les 15 communes couvertes par le projet, la formation de seulement 100 FDS reste vraisemblablement un objectif peu ambitieux.

7.7.1.1.5 Des chances de durabilité du fait de l'approche participative

Malgré toutes ces réserves sur la durabilité, des chances de durabilité existent étant donné l'approche participative développée qui a permis aux bénéficiaires de développer des aptitudes, des compétences et la confiance en eux, toutes choses dont ils ont besoin pour continuer après la fin du projet. On peut citer entre autres acquis susceptibles de pérennité dans ce domaine :

- La connaissance du rôle et responsabilité des FDS et de l'administration par les populations civiles qui, si elle ne se traduit pas forcément par une confiance durable, réduit de façon durable l'éloignement et l'antagonisme qui existait entre les parties ;
- La connaissance des droits et devoir des citoyens par les populations. Pour illustrer cela, environ deux personnes interrogées sur trois (67%) ont cité comme devoir citoyen le paiement de l'impôt au cours des enquêtes comme exemple de nouvelles connaissances acquises grâce au projet Confiance. C'est là un acquis qui peut favoriser le développement communal durable ;
- La possibilité de coréalisation d'activités d'utilité publique entre FDS et population qui peut consolider la confiance entre les deux entités et contribuer durablement en même temps au développement local et à la cohésion sociale :

- La connaissance de la corruption et de ses méfaits par toutes les parties prenantes qui peut contribuer à réduire le phénomène ;
- Le renforcement des capacités des amazones et leur dotation en outils de sensibilisation contre la corruption et pour la culture de la paix et la cohésion sociale. L'action de ces femmes peut favoriser un engagement communautaire durable des populations ;
- La fonctionnalité des coordinations communales de sécurité
- La délivrance d'actes de naissance et de pièces d'identités aux populations qui constitue un élément important et durable de sécurité (permet aux FDS de savoir « qui est qui ») ;
- Etc.

7.7.2 Effets catalytiques du projet

7.7.2.1 Effets catalytiques potentiels

Sans doute est-il tôt pour déceler les effets catalytiques du projet. En effet, sur la base des résultats du projet Confiance, il est fort possible que d'autres partenaires (voire l'État lui-même), interviennent dans la zone ou ailleurs dans le pays pour capitaliser les acquis et reprendre à leurs compte l'initiative. En effet, dans le domaine de la lutte contre l'insécurité, les partenaires du pays s'accordent à considérer qu'une collaboration dans la confiance entre les FDS et les populations civiles demeurent une priorité. Pour preuve, la Coalition citoyenne pour le Sahel, une alliance informelle de plusieurs dizaines d'organisations de la société civile sahélienne et ouest-africaine créée en 2020, soutenues par des ONG internationales¹⁵ fait du dialogue citoyen entre les FDS et la population un des « piliers citoyens »¹⁶ à construire dans la sous-région du Sahel pour vaincre la violence djihadiste. De même, la Force G5 Sahel, dont le Burkina Faso est membre, s'est fixée comme priorité de *"gagner la confiance des populations"*¹⁷. Au Mali voisin, un programme quasi-identique au projet Confiance est en cours depuis 2016 avec l'appui des PTF. Il est intitulé « *programme de renforcement de la confiance entre les populations civiles et les forces de défense et de sécurité pour une paix durable* ». Les thématiques portant sur la « *confiance armée-population* », la « *cohésion sociale* », la « *justice* », etc. constituent des priorités dans la sous-région du Sahel.

7.7.2.2 Effet catalytique relevé sur le terrain

L'expérience réussie que représente le projet confiance pourrait susciter l'intérêt de divers partenaires. Déjà, une commune de la région du Nord soucieuse de pouvoir continuer la tenue de ses Cadres de concertation locaux, a démarché et obtenu un financement de l'USAID à cet effet¹⁸. Ce bailleur de fonds et d'autres, sensibles aux thématiques développées dans le cadre du projet Confiance constituent des partenaires potentiels pour le développement de projets visant le renforcement de la collaboration entre populations et FDS dans le but de contribuer à la pacification au Nord et au Sahel, voire dans d'autres régions du Burkina Faso.

7.8 L'efficience ou l'utilisation des ressources humaines, matérielles et financières allouées au projet ont été utilisées

7.8.1 Évaluation du taux d'efficience

Le budget global du projet convenu entre les trois agences partenaires (OIM et PNUD récipiendaires et PBF bailleur) est de 2 700 000 dollars américains ainsi répartis :

¹⁵ L'objectif de la Coalition est de convaincre les gouvernements d'adopter une nouvelle approche au Sahel qui permette de mieux protéger les populations civiles.

¹⁶ « Sahel : Ce qui doit changer pour une nouvelle approche centrée sur les besoins des populations ; Avril 2021/ Coalition citoyenne pour le Sahel

¹⁷ Déclaration du secrétaire permanent de la force G5-Sahel, le nigérien Maman Sambo Sidikou rapportée par la VOA le 16 Juin 2018

¹⁸ Entretien avec le Maire de la Commune de Thiou (13 Août 2021)

Tab. 17 : Répartition du budget entre partenaires

Partenaire/Réциpiendaire	Montant (\$ us)
OIM	1 620 000
PNUD	1 080 000
Total	2 700 000

Au final, les fonds mobilisés par le projet et absorbés s'élèvent à 2 700 000 dollars us comme budgétisé au départ. La totalité des ressources mises à la disposition du projet a été utilisée. D'autre part, le taux de réalisation physique des activités est également estimé à 100%. Cela signifie que toutes les activités prévues ont été réalisées. Le taux d'efficacité du projet qui représente le rapport entre les résultats obtenus et les moyens utilisés (taux d'exécution physique/taux d'exécution financière) est donc de 1. Par définition, **un taux d'efficacité égal à 1 est synonymie d'une performance optimale en matière d'efficacité, c'est-à-dire d'une bonne utilisation des ressources. Globalement donc, les ressources mises à la disposition du projet ont été bien utilisées.**

7.8.1.2 L'optimalité du couple (efficacité, efficacité)

L'optimalité du couple (efficacité, efficacité) est atteinte si les deux valeurs sont égales à 1. Cela traduit d'ordinaire une utilisation optimale des ressources mises à disposition et la mise en œuvre de stratégies pertinentes dans l'exécution des activités. D'autres y ajoutent une connaissance approfondie de l'environnement et une flexibilité dans la mise en œuvre du projet (activité et gestion financière) ayant permis de s'adapter à tous les changements intervenus en cours de mise en œuvre. Dans le cas d'espèce, avec un taux d'efficacité de 1 et un taux d'efficacité de 1, l'optimalité du couple (efficacité, efficacité) est réalisée. Et cela peut être soutenu par trois constats favorables. En effet, des communes et des populations qui n'auraient pas bénéficié des apports du projet du fait des conditions sécuritaires ont pu être couvertes grâce à la stratégie du « faire-faire » par les ONG locales dans chaque région.

D'autre part, l'encadrement rapproché de ces ONG (renforcement des capacités de gestion et des connaissances du projet entre autres) et leur suivi ont été déterminants. Elle a permis une gestion sans difficulté des fonds. En ce qui concerne le suivi, il a été assuré à la fois par les équipes de suivi-évaluation de l'OIM et du PNUD. L'équipe de projet et un Comité Conjoint d'Orientation. Au niveau local, les services déconcentrés intéressés au projet ont été impliqués dans la planification, la réalisation, le suivi et l'évaluation des activités. Enfin des stratégies d'adaptation au contexte ont été développées quand il s'est agi de faire face au COVID 19 et à la détérioration de la sécurité dans certaines provinces. Dans ce cadre, le recours aux femmes leaders formées et outillées pour mener les activités d'éducation citoyenne et de consolidation de la paix dans leurs communes (fussent-elles en zone rouge), a également été particulièrement pertinent comme stratégie d'adaptation.

7.9 Impact du projet

En plus de la confiance établie entre les populations et les FDS et l'administration documentée dans l'analyse de l'efficacité, le projet Confiance a suscité un certain nombre d'effets positifs constatés sur le terrain. Les plus notables sont :

7.9.1 La contribution à l'amélioration de la cohésion sociale

Le projet a contribué à l'amélioration de la cohésion sociale. Selon les acteurs rencontrés, autant les populations se méfiaient avant le projet des FDS, autant certaines communautés se méfiaient les unes des autres. En maints endroits, des communautés qui ont toujours vécu ensemble dans l'harmonie se regardaient en chien de faïence. La stratégie des extrémistes religieux s'appuierait, entre autres, sur cette division ethnique. La mise en œuvre d'activités d'intérêt commun, la participation aux sessions de sensibilisation sur la citoyenneté, la corruption, le vivre ensemble, etc. ont contribué à rapprocher par endroits, des communautés.

Un maire d'une commune fortement touchée par l'extrémisme a témoigné que dans sa commune, cette fracture sociale était telle qu'il n'était pas convaincu que certaines communautés (minoritaires pour l'essentiel) accepteraient de se joindre à aux activités sachant que d'autres, avec lesquelles elles entretenaient des relations très tendues composeraient la majorité du public présent. Et effectivement, *« il a fallu déployer beaucoup d'efforts pour les convaincre à participer au début. En réalité, c'est une des amazones locales qui a même débloqué la situation »*. Cependant, au fur et à mesure que les activités se réalisaient ensemble avec toutes les communautés, les FDS et l'administration, une certaine décrispation a été constatée de part et d'autre, et *« aujourd'hui, si on ne peut pas dire que la cohésion sociale est revenue, on peut soutenir qu'elle s'est considérablement améliorée entre les différentes communautés grâce aux activités du projet réalisées ensemble. L'exemple le plus illustratif est que les femmes de cette communauté vont aujourd'hui au marché du chef-lieu de la commune, alors que depuis près de trois ans, on ne les y voyait plus »*.

7.9.2 La disponibilité d'une « armée d'amazones » de la cohésion et de la paix sociale dans les régions cibles

Dans le même ordre d'idées, le projet s'est appuyé sur les femmes leaders pour la réalisation de bon nombre d'activités de sensibilisation et d'éducation citoyenne. Ces femmes ont bénéficié de formation et d'outils de travail. Mieux, elles sont structurées dans chacune des régions. Dans le Sahel par exemple, la coordinatrice a déclaré à la mission d'évaluation que *« dans les 26 communes de la région, nous avons réussi grâce au projet Confiance, à placer au moins une femme formée, dotée des outils pédagogiques nécessaires chargée de la sensibilisation sur la cohésion sociale »*. Ces amazones poursuivent aujourd'hui leur travail de sensibilisation, y compris dans les communes vivant l'insécurité. Cette armée d'amazone pourrait jouer un rôle déterminant quand il s'agira de recoudre le tissu social sérieusement entamé par endroits du fait des manœuvres djihadistes.

8 CONCLUSION, LEÇONS APPRISSES ET RECOMMANDATIONS

8.1 Conclusion générale

Globalement, les résultats attendus du projet sont réalisés mais restent à consolider

Il est indéniable que la confiance entre la population et les FDS d'une part et entre cette même population et l'administration publique déconcentrée d'autre part et la population a été améliorée dans les 15 communes cibles grâce aux interventions du projet. Les objectifs ont donc été atteints. Ce qui ne l'est pas, c'est la pérennité de cette confiance nouvellement née. En effet, il ne faut pas perdre de vue l'extrême fragilité de ces acquis. La confiance tant recherchée est fragile parce qu'elle n'a pas d'abord eu le temps de prendre racine. Mais elle est surtout fragile à cause du contexte marqué par l'insécurité qui ne faiblit pas. Comme l'ont souligné la plupart des responsables civils rencontrés, la moindre bavure d'un soldat dans la zone peut remettre tout en cause. Les acquis restent donc à consolider. Si le projet Confiance a réussi à opérer un changement de comportements en l'espace de 27 mois, il peut certainement en autant de temps, consolider définitivement cet acquis. C'est là l'espoir exprimé par les responsables de tous bords rencontrés dans le cadre de la présente évaluation

8.2 Bonnes pratiques et leçons apprises à capitaliser

La pertinence des interventions par rapport aux besoins réels des bénéficiaires constitue la clé d'une réalisation accélérée des objectifs de projet

Théoriquement changer les comportements et les perceptions de groupes de population a-t-on l'habitude d'entendre, constitue un processus qui nécessite du temps, en tout cas plus 27 mois, la durée du projet Confiance. Si le projet Confiance a pu réaliser ce tour de force, c'est sans doute le choix des interventions a été pertinent. Les effets, produits et activités correspondaient à un réel besoin de toutes les cibles.

Les formations en matière de droits humains et genre étaient particulièrement indiquées pour les FDS. En effet, elles avaient besoin de briser le mur qui les séparait des populations et qui s'épaississait de jour en jour au grès de exactions et autres manquements par rapport aux droits des populations civiles. Elles avaient d'établir de passerelles et des relations de proximité bénéfiques pour pouvoir accomplir leur mission. Les populations elles aussi avaient besoins de cette relation de confiance avec leur armée d'abord pour leur propre sécurité et ensuite pour l'amélioration de la sécurité de leur environnement afin de continuer à mener leurs activités. Quant à l'administration, présente pour servir la population détendre le climat de confiance avec les populations constituait une condition pour elle aussi, de pouvoir assurer sa mission.

La mise en œuvre de projets conjoints permet l'obtention de résultats concrets et la visibilité des actions des agences du SNU sur le terrain

Une autre leçon apprise et à capitaliser est l'importance pour les agences du SNU sur le terrain de développer des initiatives communes. Le concept d'avantages comparatifs prend tout son sens dans le cadre de projets conjoints surtout s'il est judicieusement associé à l'approche « gestion axée sur les résultats » basée sur un cadre de résultat, un schéma institutionnel de coordination et de suivi-évaluation clair. L'unité d'action a permis dans la cadre du projet, de rendre les interventions plus efficaces et a conféré une excellente visibilité et une crédibilité à l'agence d'exécution leader sur le terrain (OIM). Cette aura est bénéfique à toutes les agences pour leurs interventions futures dans la zone.

La démarche partenariale consistant à arrimer les projets sur les priorités et les institutions nationales constitue un atout majeur la mise en œuvre efficace de projet

Une des forces du projet Confiance a été son arrimage au PUS-BF et sa coordination stratégique aux organes de gestion de ce programme. Les structures d'orientation, de coordination et de suivi évaluation (les CCO pour l'orientation et le Comité technique pour assurer le contrôle qualité) qui intègrent la partie nationale à tous les étages constituent un modèle d'arrangements institutionnels à capitaliser.

8.3 Recommandations

Comme le suggère déjà la conclusion ci-dessus, il semble impératif d'accompagner encore les communautés, les FDS et l'administration, en somme tous les bénéficiaires dans la consolidation des acquis obtenus par le projet Confiance. Cet accompagnement constitue une attente actuelle des parties bénéficiaires et il serait judicieux d'y répondre. Cependant, le contexte de la zone anciennement couverte par le projet a considérablement évolué du fait de la donne sécuritaire et toute nouvelle intervention devrait en tenir compte. Schématiquement, la proposition d'accompagnement se présente comme suit :

☞ **Mettre en œuvre une phase de consolidation des acquis d'au moins 27 mois**

Le projet de consolidation des acquis se déroulerait sur une période d'au moins 27 mois (durée du projet Confiance). Elle couvrirait évidemment toutes les localités visées par le projet Confiance. Un certain nombre de responsables dans les deux régions suggère l'extension de la zone d'intervention. Une telle perspective pourrait être étudiée mais il faudrait éviter une grande dispersion des activités étant donné le contexte sécuritaire. La phase de consolidation serait focalisée sur le transfert des compétences aux acteurs avec une meilleure implication des structures d'État compétentes (autant que possible, vu le contexte sécuritaire). Un des objectifs principaux sera que les populations, les FDS et l'administration déconcentrée acquièrent les capacités de continuer les activités développées après le projet.

☞ **Du financement et activités de la phase de consolidation**

S'agissant des activités, comme indiqué ci-dessus, les thématiques développées constituent une priorité des gouvernements, des organisations sous-régionales et des PTF dans la sous-région sahélienne confrontée à la violence djihadiste, en particulier au Burkina Faso. Sur la base des premiers résultats obtenus, l'OIM et le PNUD pourraient trouver un bailleur de fonds ou financer sur fonds propres la phase de consolidation recommandée. La pertinence et la cohérence du projet avec les priorités gouvernementales, l'UNDAF et les cadres programmatiques respectifs des deux partenaires ainsi que la somme d'effets catalytiques qui résulteraient de la consolidation des acquis exposés dans la présente évaluation incitent à mettre en œuvre cette seconde phase du projet. De façon plus spécifique, les activités menées dans la première phase seraient reprises avec un accent sur :

- ☞ La poursuite du « faire-faire » par les ONG locales avec une supervision effective des services déconcentrés compétentes ;
- ☞ Les modules de droits humains et genre appliqués à tous les éléments des FDS mutés dans zone (sous la responsabilité des chefs de l'armée) ;
- ☞ Les VDP soumis (rigoureusement) à ces mêmes formations sous l'autorité des chefs militaires ;
- ☞ Le renforcement de la sensibilisation et des fora de discussion sur la corruption avec un accent particulier sur les agents de l'administration ;
- ☞ Une meilleure utilisation du média Radio dans la sensibilisation sur le civisme, la citoyenneté et le « vivre ensemble » pour toucher les ruraux y compris dans les zones occupées ;
- ☞ La réalisation périodique de journées de salubrité et de travaux d'intérêt commun avec la logistique du génie militaire en plus des kits de salubrité renouvelés ;
- ☞ La réalisation de journées portes ouvertes dans les casernes (qui n'a pas été réalisé lors du projet Confiance) ;
- ☞ La réalisation périodique (au moins deux fois par semestre de journée de consultation et médicaments gratuits par le service de santé des armées dans les provinces au profit de toutes les communes du projet et des personnes déplacées) ;
- ☞ Une attention particulière à l'endroit des jeunes ruraux : identifier avec l'appui des maires, formés et outillés au niveau des provinces sur le modèle des amazones à l'effet retourner pour porter la sensibilisation sur le civisme, la citoyenneté, la cohésion sociale, etc. ;
- ☞ Le renforcement des amazones : des formations dans l'élaboration, le financement et la mise en œuvre de plans d'action locaux ;
- ☞ Le renforcement des capacités des communes à délivrer les pièces d'état-civil y compris aux populations déplacées ; modernisation des systèmes et formation des agents et des responsables ;

- ☞ La poursuite de la tenue des cadres de concertations communaux, provinciaux et régionaux ; identification des moyens et méthodes modernes d'implication des populations aux cadres de concertation : radio, Facebook, WhatsApp, sites web de mairies, streaming des réunions, etc.
- ☞ L'organisation d'audiences foraines et d'audiences extraordinaires, avec la délivrance de documents d'état-civil (rectification des actes, certificats de nationalité et casiers judiciaires principalement) ;
- ☞ La délivrance gratuite des cartes d'identité aux populations y compris les déplacés ;

Il reste cependant que l'évolution du contexte de la zone est singulièrement caractérisée par l'impressionnant regroupement de femmes rurales déplacées dans les centres urbains. Comme l'a souligné un maire, aucun projet dans la zone ne saurait ignorer cette situation aujourd'hui dans les régions du Nord et du Sahel. À cet effet, la phase de consolidation pourrait intégrer un volet d'appui spécifiques à ces femmes centré sur :

- ☞ Des formations légères en activités génératrices de revenus
- ☞ Des subventions dans les domaines suivants :
 - L'élevage de la volaille et des petits ruminants
 - Le maraichage
 - La transformation
 - Le petit commerce

Cela suppose un renforcement des capacités des ONG partenaires de mise en œuvre qui semble aujourd'hui dépourvues de toute stratégie pour approcher ces femmes et jeunes déplacés qui tournent en rond dans les centres urbains. Du point de vue de la coordination, le dispositif gagnant et le partenariat qui ont permis la réalisation de résultats probants du projet Confiance serait évidemment reconduit. L'élargissement de la phase de consolidation proposée à d'autres agences devrait également être étudié. Ainsi des agences disposant d'avantages comparatifs dans la gestion des personnes déplacées, la communication en situation de crise, etc. pourraient avoir une valeur ajoutée dans la mise en œuvre de la phase de consolidation proposée.

ANNEXE ! DÉTAIL DE L'ÉCHANTILLONNAGE

Tab. 1 : Interview individuel population bénéficiaires

Désignation	Nord				Sahel				Total	%
	Yatenga	Loroum	Seno	Oudalan	Soum			Oursi		
	Ouahigouya	Titao	Dori	Gorom-Gorum	Djibo	Kelbo	Arbinda	Oursi		
Nombre personnes interrogées	30	20	30	10	10	10		10	120	
Femmes	17	14	14	6	5	3		3	62	52%
Hommes	13	6	16	4	5	7		7	58	48%
Jeunes (h+F)	6	7	9	3	4	3		4	36	30%

Tab. 2 : Focus Group avec les populations bénéficiaires

Désignation	Nord				Sahel				Total	%
	Yatenga	Loroum	Seno	Oudalan	Soum			Oursi		
	Ouahigouya	Titao	Dori	Gorom-Gorum	Djibo	Kelbo	Arbinda	Oursi		
Nbre personnes interrogées	30	20	30	10	10	10	10	10	130	
Femmes	17	14	14	6	5	3	4	3	66	51%
Hommes	13	6	16	4	5	7	6	7	64	49%
Jeunes (h+F)	6	7	9	3	4	3	5	4	41	32%

Tab. 3 : Interviews individuelles avec les FDS

Désignation	Nord			Sahel				Total
	Yatenga	Loroum	Seno	Oudalan	Soum			
	Ouahigouya	Titao	Dori	Gorom-Gorum	Djibo	Kelbo	Arbinda	
Nbre agents interrogés	2	6	4	2	0	0	0	14

Tab. 4 : Focus group réalisés par commune

Désignation	Nord			Sahel				Total
	Yatenga	Loroum	Seno	Oudalan	Soum			
	Ouahigouya	Titao	Dori	Gorom-Gorum	Djibo	Kelbo	Arbinda	
Nbre personnes dans le FG	0	6	0	0	4		0	10
Nbre FG	0	1	0	0	1		0	2

Tab. 5 : Interviews individuelles avec les agents de l'administration

Désignation	Nord				Sahel				Total	%
	Yatenga	Loroum	Seno	Oudalan	Soum			Oursi		
	Ouahigouya	Titao	Dori	Gorom-Gorum	Djibo	Kelbo	Arbinda	Oursi		
Nbre personnes interrogées	4	3	5	3	3	0	0	2	20	
Femmes	1	0	1	0	1	0	0	0	3	15%
Hommes	3	3	4	3	0	0		2	15	75%
Nbre Jeunes (h+F)	0	0	1	1	0	0	0	0	2	10%